le franco albertain

Mercredi le 7 mai 1975 Volume 8 Numéro 23

15 cents

Malgré la pluie

Remarquable participation à la marche des millions

Edmonton (GL) - Malgré une température maussade, dimanche dernier, des milliers de jeunes, et beaucoup de moins jeunes, n'ont pas hésité à entreprendre et à mener à bon terme la marche de 25 milles en faveur de groupes défavorisés dans les pays en voie de développement. On estime à plus de 8,000 le nombre des participants. L'objectif qu'on avait fixé cette année pour la Marche des millions était de $100,000 pour la ville d'Edmonton. Nous espérons pouvoir communiquer les résultats officiels dès la semaine prochaine. On a bon espoir que l'objectif ait été atteint.

De nombreux organismes et maisons de commerce ont participé bénévolement à cet événement de différentes façons. On pouvait, par exemple, remarquer les camions de la compagnie Eaton's aux différents points de contrôle, où les marcheurs pouvaient se mettre à l'abri et même recevoir des soins pour leurs pieds. Sur le terrain du Parlement provincial, la remorque de Rothman's était à la disposition des volontaires qui travaillaient à la pluie: ils pouvaient s'y rendre pour prendre un café chaud. De même, la compagnie Edmonton Telephone avait installé douze téléphones gratuits à l'intention des marcheurs.

D'autres commerces, par ailleurs, ont profité de la Marche des millions pour faire une "piastre". Tout au long de la route, et aussi à l'édifice du Parlement", il y avait des "camions-cantines" qui vendaient de la nourriture. Les marcheurs qui arrivaient au point d'arrivée pouvaient par exemple se procurer un "coke" pour le prix modique de .30...

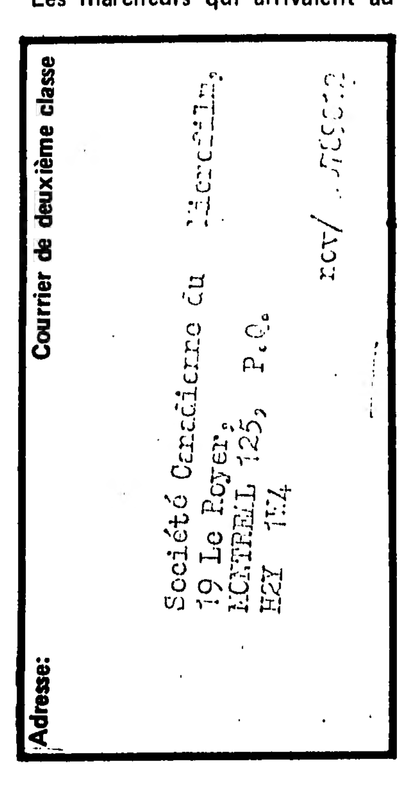


Cette jeune fille vient de terminer ses 25 milles, en bonne partie sous la pluie. On lui remet son certificat de "bravoure"...



Grâce à la compagnie "Edmonton Telephone", les marcheurs pouvaient, au terme de leur parcours, téléphoner à papa... Viens vite!

Mlle Lucie Gaulin a marché au nom du FRANCO-ALBERTAIN et de nombreux autres parrains qui se sont engagés à contribuer de .05 à $1.00 du mille. Sa marche, qui a duré sept heures, a rapporté $240 en faveur d'oeuvres caritatives qui s'occupent des pays du tiers-monde. Nous remercions les personnes généreuses qui nous ont téléphoné ou qui ont répondu spontanément à notre invitation.



Les Jaycees d'Edmonton reçoivent leur chartre

Edmonton (GL) - C'est samedi dernier, le 3 mai, que les Jaycees d'Edmonton sont devenu officiellement une unité du mouvement national des Jaycees (Jeune Chambre de Commerce). M. Cecil Deschamps, vice-président exécutif des Jaycees du Canada, a remis cette chartre au cours d'un banquet qui a eu lieu au Collège Saint-Jean, et qui a été suivi d'une soirée dansante. Environ 60 personnes étaient présentes.

On sait que cet organisme francophone est né à Edmonton il y a à peine quelques mois. Le président est M. Paul Denis, le vice-président, M. Paul Pelchat, la secrétaire, Mlle Lise Bussière et la trésorière, Mlle Suzanne Dalziel.

Outre les Jaycees d'Edmonton eux-mêmes, plusieurs personnes étaient présentes à cet événement dont Mme Hugues, échevin de la ville d'Edmonton et de nombreux représentants d'autres groupes Jaycees de la province, soit Calgary, Medicine Hat, Camrose, etc.

Les Jaycees constituent un organisme d'entraide et de perfectionnement personnel. A Edmonton, l'organisme est ouvert aux hommes et aux femmes, et il faut être âgé de moins de 40 ans.

L'école J.H.Picard fait bonne figure au concours oratoire

par Diane Girard

Quelque 26 étudiants ont participé, samedi à l'école secondaire O'Leary, au concours oratoire francophone.

Dans la catégorie des étudiants, dont la langue maternelle est le français, trois étudiants de l'école J.H. Picard se sont mérités les honneurs au concours oratoire francophone. Eve-Marie Forcier a remporté une médaille d'or avec un discours portant sur l'année internationale de la femme. Denise Leclair s'est mérité une médaille d'argent pour l'interprétation d'un extrait de la Sagouine. Pierre Lamoureux s'est classé troisième avec un exposé sur le système d'éducation. Dans la catégorie des étudiants, dont la langue seconde est le français, Tsippy Kuper, de l'école Strathcona a remporté la médaille d'or. Son exposé portait sur la situation des Israéliens. Lynn Skow, de l'école St-Albert a gagné une médaille d'argent avec une description des beautés et des richesses de l'Alberta. Matthew Sloba, de l'école Harry Ainslay s'est classé en troisième place. Son discours portait sur l'année internationale de la femme.

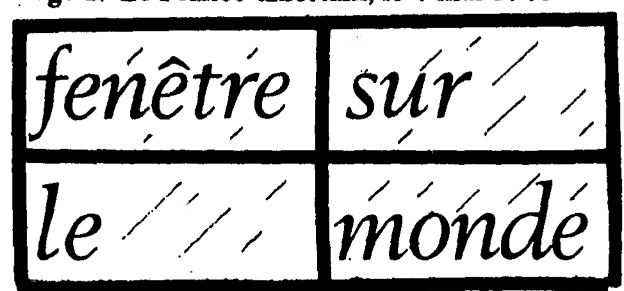
Mentionnons que 17 étudiants, dont la langue seconde est le français se sont présentés au concours oratoire francophones alors qu'on ne comptait que neuf étudiants dont le français est la langue maternelle.

sommaire

Félicitations



Edmonton (GL) - C'est Mlle Gisèle Rouleau, élève de 7e année de l'école J.H. Picard qui est sortie victorieuse du concours d'affiches pour "La Marche des millions". Organisé par le poste radiophonique CJCA, ce concours s'adressait à tous les élèves de la ville d'Edmonton, âgés de 6 à 14 ans. Mlle Rouleau suit des courts d'art à l'école Picard, et son professeur est M. Léonard Rousseau. Elle s'est mérité un appareil de radio AM-FM.



CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA: 24,000 MEMBRES

WINNIPEG - L'actif total des 31 Caisses populaires de la province du Manitoba est passé de $35,818,322 en 1973, à $44,711,468 en 1974, annonçait le journal LA LIBERTE, dans sa livraison du 16 avril dernier. Cela représente une augmentation de 25 p. 100. Ces chiffres ont été dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la Centrale des Caisses populaires qui réunissait 125 personnes.

LA REINE OUVRIRA LES JEUX

OTTAWA (PC) - La reine présidera les cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques de 1976, a-t-on annoncé officiellement. Il s'agit bien sûr d'Elizabeth II et non pas de la reine albertaine de la Cabane à sucre. Elle sera accompagnée de son mari, le prince Philip, qui assistera aux épreuves d'équitation des Jeux en sa qualité de président de la Fédération équestre internationale.

JARDINS D'ENFANTS FRANÇAIS EN SASKATCHEWAN

OTTAWA - Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Saskatchewan ont accepté de partager les frais supplémentaires encourus par l'implantation de dix classes françaises de maternelle. Chaque gouvernement fournira un maximum de $44,430. Ces dix classes ont commencé au mois de septembre 1974, et dans chacune d'elle le français est la langue d'instruction. "Cette expérience d'immersion, dit le communiqué, est une excellente base pour les étudiants qui fréquenteront par la suite les écoles désignées bilingues de la Saskatchewan. Ces classes françaises aux tout-petits sont offertes à Bellegarde, Gravelbourg, Saskatoon, North Battleford, St-Isidore de Bellevue, Prince-Albert, Willow Bunch, Zenon Park et Vonda.

ET À TERRE-NEUVE...

OTTAWA - Par ailleurs, le Secrétaire d'Etat, Hugh Faulkner, a également annoncé que le gouvernement fédéral contribuera jusqu'à un maximum de $51,750 pour un ensemble de programmes d'enseignement de langue française dans la région de Port-au-Port, à Terre-Neuve. Cette contribution couvre une partie des frais encourus par l'élaboration de matériel didactique d'expression française, les services de formation professionnelle et l'embauche de personnel qualifié... Quelque 300 enfants sont touchés par ces programmes d'études.

QUE VEUT DIRE A.C.P.L.S.?

EDMONTON - Le 5e colloque annuel de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes aura lieu les 16 et 17 mai prochains à la faculté d'Education de l'Université de l'Alberta, à Edmonton. Ce colloque, annonce-t-on réunira plusieurs éducateurs bien connus pour leurs contributions à l'enseignement des langues secondes au Canada. Entre autres, seront présents le Dr H.H.Stern du *Modern Language Center* de l'*Ontario Institute for Studies in Education*, le Dr P. Smythe du *Language Research Group* de l'Université Western Ontario et le Dr Robert Roy, fondateur de l'Association et coordonnateur des programmes de langues modernes pour la division scolaire No 1 de Winnipeg.

"MERCI, GARÇON"

NOUVELLE-ORLEANS (AFP) - Le français est toujours la seconde langue de la Louisiane. A la Nouvelle-Orléans, il y a quelques jours, le président Ford a voulu faire plaisir aux Louisianais. Mais il avait mal appris sa leçon. Au lieu de dire "merci beaucoup" à l'aumônier catholique, le père Sam Hill Ray, qui venait de prononcer l'oraison au déjeuner de la *"Navy League"*, M. Ford lui a dit: "Merci garçon".

COOPÉRATIVES ET HABITATION

MONTREAL - Selon un article récent du DEVOIR (26 avril 1975), "le mouvement coopératif du Québec ne semble pas s'être remis de ses échecs dans le secteur de l'habitation, puisqu'aucun prêt n'a été consenti l'an dernier au Québec. La Société centrale d'hypothèques et de logements a distribué plus de $6 millions aux **coopératives des autres provinces du Canada." Le programme d'aide aux organismes sans but lucratif prévoit un prêt équivalant à 100 p. 100 de la valeur d'emprunt, un capital de $10,000 pour permettre le démarrage du projet et une subvention de 10 p. 100 sous forme de remise de la dette.**

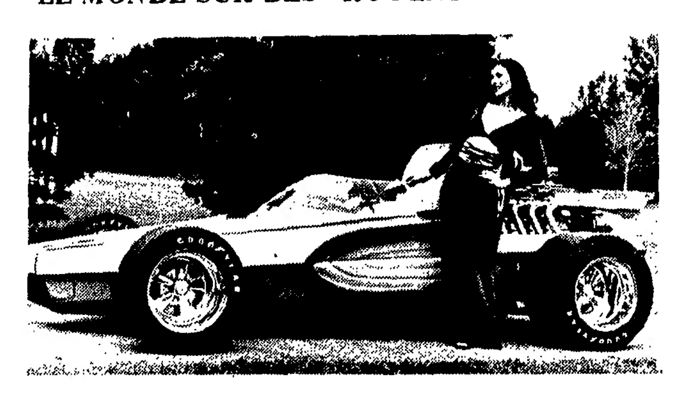
LE DR SILLA NOUS QUITTE

Le Dr Ousmane Silla, professeur associé de sociologie au Collège universitaire Saint-Jean, a accepté la position d'administrateur chargé des relations avec l'Afrique, au Centre pour le Développement international, à Ottawa. Il a commencé ses nouvelles fonctions le 1er mai dernier.

A 99 ANS, LE PÈRE BEYS SE PORTE BIEN

Le Père Jean-Baptiste Beys, du Midi de la France, est toujours fidèle au poste, jour après jour, au service des touristes polyglottes qui abondent sur la Côte d'Azur. On l'a surnommé le "permanent des confessions". Le 20 avril dernier, il a célébré ses 75 ans de sacerdoce en présence de ses confrères, de ses nombreux amis, et des dignitaires de l'Eglise et de l'Etat. Son centième anniversaire de naissance sera fêté comme il convient le 8 octobre prochain. Il fut le supérieur provincial des Oblats de l'Alberta de 1927 à 1930.

LE MONDE SUR DES "ROULETTES"



C'est du 9 au 11 mai prochains qu'aura lieu à Calgary la grande exposition internationale *"World on Wheels"* dans l'édifice "Big Four" sur le terrain du Stampede. On pourra y voir toutes les voitures imaginables dont celle de "Batman" (assurée pour $100,000), de même que cette magnifique "Chrysler", faite à la main et évaluée à $20,000.

Dates à retenir

MAI 1975

4	5	6 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du Club Richelieu d'Edmonton au Coral Inn	7 Film français à la Bibliothèque centrale: "Le Temps de l'avant" 20h.00 Entrée libre	8 Journée mondiale de la Croix Rouge	9	10 Cabaret au restaurant "The Black Sword" Bonnyville En vedette: Gabrielle Bugeaud 8h.30
11 FÊTE DES MÈRES	12	13	14	15 Réunion annuelle de l'Alliance Française	16 René Aubin chante Léo-Paul Guenette SUB Theatre 20h.30	17 16 et 17 5e colloque annuel de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde, à l'Université
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28 Le T.F.E. présente BOUSILLE ET LES JUSTES à l'auditorium du Collège St-Jean 8h.30	29 Le T.F.E. présente BOUSILLE ET LES JUSTES à l'auditorium du Collège St-Jean 8h.30	30 Le T.F.E. présente BOUSILLE ET LES JUSTES à l'auditorium du Collège St-Jean 8h.30	31
1	2	3	4	5	6	7

"Le coeur ne vieillit pas"







Ces visages nous disent bien que les personnes de l'âge d'or ne s'ennuient pas lorsqu'ils organisent une veillée... Lors de la soirée du 29 avril dernier, la bonne humeur, l'humour, la gaieté et l'amitié étaient au programme. Ces photos représentent quelques-unes des personnes qui ont assuré le succès de cette rencontre. On reconnaîtra en haut, de g. à d.: M. Ulrich Vallée, Mme Germaine Magnan et M. Paul Hogue, président de la Fraternité. En bas, dans le même ordre, il s'agit de Mme Rose Baril, M. Dominique Coulombe, et M. Noël Constantin, maître des cérémonies.

Edmonton (GL) - "Le coeur ne vieillit pas", a chanté un groupe de participants à la première grande réunion de "La fraternité de l'âge d'or francophone".

Une centaine de personnes, la plupart de "l'âge d'or" se sont réunies mardi soir dernier au gymnase de la Maison St-Joseph, pour passer ensemble une soirée qui a probablement été beaucoup plus intéressante qu'on avait pu le prévoir. Il s'agissait d'une soirée-variétés à laquelle ont participé plusieurs talents de chez nous tels que M. Joe Collins et M. Léo-Paul Guenette, pour ne mentionner que ces deux-là.

D'autres artistes invités ont aussi présenté des numéros de chant, de danse et d'acrobatie, le tout fort bien réussi d'ailleurs. Mais c'est probablement les membres de la Fraternité eux-mêmes qui ont été les plus appréciés dans les chants savoureux qu'ils ont présentés.

A la fin de la soirée, le maître des cérémonies, M. Noël Constantin, a présenté le président de la fraternité, M. Paul Hogue qui, après avoir remercié de façon fort aimable ceux et celles qui avaient participé à la soirée, a rappelé que ce club avait à peine un an d'existence et qu'il ouvrait toutes grandes les portes aux autres personnes qui voudraient en faire partie. *"Dieu nous a-t-il oubliés?* a poursuivi M. Hogue.. *"Non, il nous laisse remplir notre vie au comble de ce que nous pouvons faire".* Il a ajouté qu'à la fraternité, on pouvait construire de belles amitiés dont des graines pourraient tomber ici et là, ce qui rendrait plus agréable la vie de ceux qui les recueilleraient.

Commencée par les efforts discrets d'une religieuse Fille de Jésus, la fraternité de l'âge d'or francophone semble maintenant bien lancée et, si on en juge par les propos qui ont été échangés lors du goûter qui a terminé la soirée, d'autres activités ne tarderont pas à avoir lieu.

On peut devenir membres de la fraternité en s'adressant à Mme Dominique Coulombe, 8541 89e rue, Edmonton. Tel.: 466-3582.

LES MENSONGES DE BENOIT

Voici la liste des objets perdus ou trouvés lors de la 26e Cabane à sucre:

Perdus:

Un porte-monnaie avec le contenu suivant: carte d'assurance sociale - identification scolaire (McNally) - Laisser-passer (autobus) - trousseau de clés et $17.00 en argent sonnant. Ce porte-monnaie appartient à Mlle Véronica Storkdale du 5811 - 106e avenue, à Edmonton. Couleur rouge et couture blanche.

Un jeu de clés pour voiture Ventura. Composez le 454-8827. Monsieur Arthur Moisan.

Un jeu de clés. Monsieur Claude Michaud, Legal, Alberta.

Trouvés:

Une montre-bracelet (cadran et bracelet rouges) et Poncho (bleu marin et blanc). On peut réclamer ces deux objets au Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.: 422-2736.

C'est samedi de cette semaine, le 10, que convolera en justes noces notre belle Paulette qui fut pendant un peu plus d'un an la voix d'accueil à la réception et auprès des commanditaires de CHFA. L'émission "Tour de chant" de samedi dernier nous l'a fait entendre chanter...

"Plus fragile que la feuille à l'arbre - la vie;
Plus lourde que montagnes au large -à la vie;
Légère comme plume d'outarde
Si tu la lies
A une autre vie
Ta vie..." (Leclerc).

Nos voeux de bonheur accompagnent Paulette et Michael dans ce deuxième âge de la vie.

Heureux d'apprendre, heureux de voir, heureux de lire L'EAU VIVE, l'hebdo des francophones de la Saskatchewan. Il a dû s'en passer des affaires depuis la première réunion (entre Roger Lalonde, Marcel Moor et votre tout dévoué) qui avait pour but principal de donner un journal, si petit fût-il, aux Fransaskois... "Fais ce que tu peux avec ce que tu as". Oui, Marcel, on vous a encore une fois oublié... et pourtant vous méritiez bien une mention honorable.

"Procès à Jésus", IIe acte. Dans le Romepousserome de Richard Mageau, les comédiens renvoient l'enregistrement magnétoscopique de la deuxième représentation. Une phrase bien découpée, très éloquente, dite magistralement par Caïphe: "Oui... ses auditeurs étaient très nombreux... mais ils ne comprenaient rien - ou du moins presque rien..." On se serait cru, pendant quelques secondes, revenu dans les couloirs de CHFA!

Ca s'en vient vite... une grande première... Récital de René Aubin qui interprétera des compositions de Réginald Bigras, Sylvi Robitaille et Léo-Paul Guenette. La musique de toutes les chansons composée par Léo-Paul Guenette. J'ai déjà fait un premier versement de $1.50 à Léo-Paul sur le prix du billet qui est de $2.50. Si j'assiste à la soirée, ce cher monsieur me remboursera le tout... Généreux ce type! N'oubliez pas: c'est le 16 mai au SUB de l'Université de l'Alberta.

L'Ecole J.-H. Picard est dans les honneurs de ce temps-ci. C'est une élève de cette école qui a remporté le prix CJCA lors du concours d'affiches pour la "Marche des Millions", et il s'agit de la jolie Gisèle Rouleau; et ce sont encore trois élèves de Picard qui ont remporté les premiers prix lors du Concours oratoire de samedi dernier: Eve-Marie Forcier, Denise Leclair et Pierre Lamoureux. Serait-ce que tous les génies sont à Picard? Ou que les professeurs sont doués d'une compétence extraordinaire? Ou est-ce une heureuse combinaison des deux? Félicitations!

éditorial

Le salaire de nos députés

Après un débat qui aura duré plusieurs semaines, la question est enfin tranchée: nos députés auront leur augmentation de salaire. Les uns sont contents, d'autres ne le sont pas. Tant il est vrai qu'il est bien difficile de faire plaisir à tout le monde!

Ceux qui sont contents travailleront peut-être mieux; ceux qui ne le sont pas pourront toujours verser l'excédent de leur rémunération à des oeuvres caritatives, comme certains ont déjà promis de le faire. De mécontents qu'ils sont, ils feront ainsi des contents...

Quoi qu'il en soit, compte tenu de la situation actuelle, on aurait sans doute tort de se "scandaliser" de cette hausse de salaire. Nous saurons dorénavant qu'un député, ça vaut $34,000 par année, et ce sera notre responsabilité à nous d'élire à ces postes des hommes de valeur.

Jusqu'à maintenant, en raison probablement du salaire trop peu élevé qu'on accordait aux députés, bien des candidats qui auraient eu de la valeur ne se sont jamais présentés, parce qu'ils n'étaient pas prêts à accepter une baisse de revenus trop marquée. Cet obstacle sera dorénavant éliminé pour un grand nombre d'entre eux.

Trop souvent, lorsqu'arrive le temps des élections, les gens ne savent pour qui voter parce que les candidats qui se présentent n'ont pas d'envergure, pas de dimensions, souvent même pas d'éducation. Ce sont de parfaits inconnus qui viennent d'on ne sait où et que les partis ont réussi à convaincre de peine et de misère à se présenter sous telle ou telle bannière, même si, dans bien des cas, ils ne connaissaient même pas les politiques ou la "doctrine" du parti qu'ils entendaient représenter.

On finit par ne plus vraiment voter pour des députés, mais pour un parti (fût-il représenté dans certains cas par un parfait incompétent), ou pour son chef.

Il faut espérer qu'aux prochaines élections, ceux qui se présenteront devant nous pour solliciter nos votes seront des personnes compétentes, habiles à penser et capables d'agir, soucieuses de bien représenter leurs circonscriptions respectives à Ottawa. Présentement, il y a des députés qui méritent leur salaire de $34,000, et depuis longtemps. D'autres seraient bien rémunérés à $12,000, si on se base sur leur performance...

Quand une personne n'est pas trop bien payée, il est plus difficile de se montrer exigeant à son endroit. Par contre, si le salaire est raisonnable, on peut l'être. C'est une chose dont il faudra se souvenir aux prochaines élections. Les députés ont pris la décision d'augmenter leur salaire; mais c'est nous qui déciderons à qui ira ce salaire.

Guy Lacombe

opinions libres

Remerciements

M. le Rédacteur,

"Talents Illimités" tient à remercier tous les artistes qui se sont présentés à la 26e Cabane à Sucre, pour leur ponctualité et leur patience, malgré tous les inconvénients causés par le manque d'organisation.

Une mention spéciale à l'endroit du Maître de Cérémonies, Jean-Claude Lajoie, des "Gais Lurons" de Bonnyville, pour son habileté à surmonter toutes ces difficultés, malgré lesquelles il sut assurer une soirée agréable au public et une parade ininterrompue d'artistes admirables pour leurs présentations, et inoubliables pour leur gentillesse.

Nous remercions aussi le gérant du poste CHFA, M. Guy Pariseau et Mlle Claire Vallée, qui se mirent à quatre pattes sur le plancher de scène pour le rendre lisse. Merci à Raymond Deslauriers qui reproduisit sur bandes sonores, chants et musique à faire entendre sur le poste CHFA, afin de mieux connaître nos artistes. Merci à André Dubuc qui fit les enseignes pour le programme.

Quant au manque d'organisation, ce n'est pas la planification qui faisait défaut. Un tel manque démontre l'importance de l'organisme en une Société bien structurée de talents organisateurs, en plus de talents planificateurs et de talents artistiques.

A nos artistes, je leur souhaite tous ca et plus, depuis toujours, afin qu'ils puissent se faire respecter, et honorer comme ils le méritent, ces meilleurs ambassadeurs de notre culture, cette élite qui nous manque, parce que l'organisation lui manque.

B.J. Tremblay

"Génies en herbe"

M. le Rédacteur:

Nous invitons les jeunes de votre localité à nous faire parvenir des dessins, peintures, poèmes et nouvelles qui expriment leurs sentiments face au monde dans lequel ils vivent.

Notre projet ALL ABOUT US/ NOUS AUTRES, est un groupe à but non-lucratif qui recueille, publie et expose les oeuvres des jeunes canadiens de six à dix-huit ans. Notre intention est de fournir aux 6 millions de jeunes d'âge scolaire un moyen de se connaître l'un et l'autre. Nous espérons que plusieurs d'entre eux dans votre région voudront bien partager leurs espérances et leurs inquiétudes.

Les travaux de toutes les parties du Canada, reçus avant le 31 mai 1975 seront pris en considération pour la troisième exposition d'art annuelle et pour un second volume de poèmes qui doit paraître à l'automne prochain. L'exposition d'art ouvrira à Ottawa pendant Festival Canada et subséquemment ira dans diverses régions du pays au cours de l'année.

Dessins et écrits doivent être envoyés directement à NOUS AUTRES. Prière d'inclure, nom, âge et adresse sur chaque item, pour que nous puissions vous indiquer où et quand votre oeuvre sera exposée ou publiée. Tous les étudiants, professeurs et le public en général peuvent écrire pour de plus amples détails.

Betty Nickerson, c.p. 1985, Ottawa, Ontario. K1P 5R5

Message de notre reine

Chers francophones,

Je veux vous remercier pour le sincère accueil que j'ai reçu samedi, à la Cabane à Sucre. Je me suis sentie initiée aux Franco-albertains.

Je salue le comité de la Cabane à Sucre, qui a accompli un travail extraordinaire. Pensons seulement au problème de se procurer de la neige! J'apprécie tous les présents offerts et je sais que je les garderai comme souvenirs d'une expérience unique. Je remercie surtout l'ACFA. Le voyage qu'ils offrent apporte une continuité à l'événement, même si le concours lui-même est un défi éducatif. Enfin, je suis reconnaissante envers mes collègues, comme Raymond et Mme Y. Neault.

C'est dommage que chacune des candidates n'ait pas pu avoir autant de chance. C'était un plaisir de les rencontrer: chacune avec son talent remarquable, son naturel, sa joie de vivre.

Comme je l'ai prêché, je vais commencer ma participation-action en essayant de maintenir la réputation des reines précédentes. Je me préoccupe de la francophonie dans l'ouest, ce foetus qui, comme tout foetus, se nourrit du sang maternel. C'est ce sang qui coule dans nos veines.

Merci encore.

Mariette

Le Franco

Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Louise Chartrand
Composition: Lucie Gaulin

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $7.50 par année; $13 pour deux ans. Etats-Unis: $9; autres pays étrangers: $10 par année

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

La ville doit s'ouvrir sur la campagne

"Tenter de préserver la présence de la faune à une distance raisonnable de centres urbains aussi vastes et populeux que Montréal et Toronto constitue l'un des soucis primordiaux des responsables de la faune", a déclaré récemment le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé.

"Les Canadiens souhaitent pouvoir profiter des ressources fauniques sans avoir à se déplacer sur de très grandes distances", explique Mme Sauvé, "mais le Service canadien de la Faune du ministère de l'Environnement et les organismes provinciaux de la faune doivent tenir compte de l'expansion industrielle et urbaine qui réduit dangereusement les habitats des populations animales."

Il paraît important, toutefois, de ne pas laisser nos grandes villes se transformer en milieux complètement artificiels. Les citadins s'intéressent de plus en plus à la protection des régions naturelles comme les ravins, les bosquets et les marécages qui abritent une foule d'espèces intéressantes.

Mme Sauvé a fait ces commentaires à l'occasion de la semaine nationale de la faune de 1975 qui a pour thème "Les gens et la faune".

Elle a exprimé l'opinion que la nouvelle vogue des activités sportives comme le camping, les randonnées dans la nature, le jardinage et le cyclisme est attribuable à une inquiétude croissante au sujet de la pollution et de la conservation de l'énergie.

"Les Canadiens", dit-elle, "paraissent vouloir se rapprocher du milieu naturel; la photographie de la nature et l'observation des oiseaux par exemple, sont des divertissements de plus en plus populaires tandis que la chasse et la pêche continuent d'attirer de nombreux adeptes."

Selon le Ministre, la réaction des gens au programme d'interprétation du Service canadien de la faune a été tellement encourageante que l'on tente actuellement de trouver une formule qui en permettra le prolongement.

Le Service exploite des centres d'histoire naturelle à Percé et au Cap Tourmente au Québec, près de Midland en Ontario et dans la vallée Creston en Colombie-Britannique. On y insiste surtout sur l'observation et l'interprétation. Le Centre de Midland, par exemple, est pourvu d'une vitre d'observation sous-marine pour les visiteurs, tandis que des biologistes dirigent des visites guidées.

Madame Sauvé a rappelé que le Service canadien de la Faune, préoccupé par la diminution des habitats naturels, a commencé, il y a quelques années, à faire l'acquisition de marais productifs afin de préserver les aires de reproduction des oiseaux aquatiques et d'autres populations fauniques. Certains de ces territoires réservés à des usages multiples tels que la chasse, l'observation des oiseaux et la photographie sont gérés en collaboration avec les provinces. On compte maintenant au pays plus de 30 réserves nationales de la faune.

Le Service canadien de la Faune poursuit ses relevés des populations d'animaux. Des études détaillées ont été effectuées conjointement avec le Service québécois de la faune sur le caribou des toundras dans le nord du pays. Sur le plan international, le Canada joue un rôle de premier plan en matière de recherche sur les ours blancs. Des études sont en cours sur les effets de la pollution sur certaines espèces en voie de disparition comme la grue blanche d'Amérique, et les populations d'oiseaux des Grands Lacs et du golfe Saint-Laurent. D'autres études importantes se poursuivent sur les oiseaux aquatiques, les migrations d'oiseaux, les grizzlys, la vie aquatique dans les eaux des parcs nationaux et sur les répercussions des grands projets d'exploitation des ressources sur la faune.

Accords avec l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta concernant les régimes de soins en maison de repos

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, annonce la signature d'accords avec l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta. Ces ententes permettront au gouvernement fédéral de rembourser aux provinces signataires les pertes de revenus qu'elles ont encourues étant donné que leurs régimes de soins en maison de repos sont inéligibles au partage des frais en vertu des dispositions actuelles du Régime d'assistance publique du Canada.

Le Gouvernement fédéral versera $6 millions à l'Alberta, $8 millions au Manitoba et $23 millions à l'Ontario pour l'année budgétaire qui a pris fin le 31 mars dernier.

Le gouvernement applique ainsi une mesure adoptée en 1974, par laquelle il s'est engagé à rembourser les provinces ayant subi une perte sur les revenus provenant du Régime d'assistance publique du Canada, attribuable au fait que leur régime de soins en maison de repos a un caractère universel plutôt que d'être fondé sur l'examen des besoins.

Qui a dit ça?...

"Le Canada joue un rôle d'avant-garde dans la recherche agricole mondiale. C'est pourquoi notre bétail est le plus sain du monde. Ce sont des vétérinaires canadiens qui ont découvert la façon de diagnostiquer la dourine... Nos producteurs de lait ont fait de la vache Holstein la laitière actuellement la plus efficace au monde. Nos spécialistes des cultures ont créé de nouvelles variétés de céréales rustiques et résistantes aux maladies qui défient la nature et donnent de beaux rendements même dans des sols marginaux." *(Eugene Whelan, ministre fédéral de l'Agriculture, Sarnia, Ont., 28 avril 1975).*

"La redistribution du revenu, comme vous le savez tous, n'est pas la panacée. On ne saurait remédier à une mauvaise alimentation, à une éducation déficiente et au manque de débouchés par la simple redistribution de l'argent. La réforme de la sécurité sociale a donc entrepris la rationalisation des services sociaux en vue d'offrir des occasions d'emploi précises aux personnes qui éprouvent des difficultés chroniques à trouver ou à garder un emploi ..." *(Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du bien-être social, Toronto, le 18 avril 1975).*

"... si une femme *choisit* d'être mère et conjoint au foyer - si c'est là ce qu'une femme désire être - elle devrait pouvoir accomplir cette tâche importante avec le respect et la protection de ses droits. La femme au foyer devrait être la personne qui jouit de la plus grande égalité au monde. Toute la structure sociale de la famille et de la communauté repose sur elle. Par son vote, elle peut changer les lois; comme consommatrice, elle affecte l'économie; par sa participation à la Commission scolaire, elle contribue à améliorer le système d'éducation; en étant active dans son milieu elle peut aider la qualité de la vie... Les femmes au foyer exercent une réelle influence dans notre société. Elles n'en ont pas toujours conscience". *(Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Montréal, le 21 avril 1975).*

"Il nous faut donc aller de l'avant. Si nous agissons vite et bien, le monde du futur sera axé sur la conservation, ce qui ne veut pas nécessairement dire austérité et ventres creux, mais plutôt tranquilité et harmonie entre les divers éléments. Nous ne serons plus à la merci de forces extérieures incontrôlables; nous ne nous essoufflerons plus derrière le tourbillon écrasant de l'offre, nous allons plutôt adapter et maîtriser la demande". *(Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement, 21 avril 1975).*

Jeux spéciaux pour les déficients mentaux à Edmonton



Communiqué - Il y a sans doute un grand champ d'activités qui sont fermées aux déficients mentaux, mais les activités sportives n'en sont pas nécessairement. On pourra d'ailleurs s'en rendre compte lors des "Jeux spéciaux" qui auront lieu à l'Université de l'Alberta les 15, 16 et 17 mai prochains.

La province d'Alberta aurait été la première au Canada à tenir de tels Jeux. C'était à Calgary, en 1970, et il y eut cette année-là quelque 350 athlètes qui ont participé. En 1974, il y eu tellement d'inscriptions qu'on dut diviser ces Jeux en deux sections, soit une pour le Nord et une autre pour le Sud de la province.

Cette année, il y aura environ 800 participants pour le Nord de l'Alberta, ce qui représente 55 écoles et institutions, dont 13 d'Edmonton. Par ailleurs, les Jeux du Sud auront lieu du 22 au 24 mai à Medicine Hat, et on s'attend à recevoir entre 400 et 500 participants. Les organisateurs prévoient que les Jeux de cette année constitueront un événement sans précédent. Ces jeux comprennent la course, le saut en hauteur, le saut en longueur, la natation, le football européen, le hockey sur plancher, etc.

M. André Babet, chargé de la publicité de ces jeux a expliqué que ce programme permet aux déficients mentaux d'entrer en contact avec d'autres personnes, et leur fournit une expérience humaine que beaucoup d'entre eux n'ont pratiquement jamais.

En plus de plaisir que procurent ces Jeux aux participants, il y a d'autres avantages appréciables, tels par exemple l'amitié qui peut en résulter entre les athlètes. Et il y a , bien sûr, ce rapprochement entre les déficients mentaux et la communauté. "Les déficients mentaux, de dire M. Babet, sont encore considérés comme ne faisant pas partie de la communauté. C'est un point que nous nous efforçons de changer". La preuve en est que l'assistance a été passablement limitée les années passées. On espère que cette année on viendra beaucoup plus nombreux.

Parrainés par l'Association des Déficients mentaux de l'Alberta, ces Jeux sont subventionnés par le gouvernement provincial et aussi par les clubs Kiwanis qui en plus offrent de nombreux services bénévoles.



Publications gratuites au Franco

Les publications suivantes peuvent être obtenues gratuitement au FRANCO: il suffit de nous écrire ou de nous téléphoner, ou encore de venir à nos bureaux: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4. Tel.: 422-0388. Premiers arrivés, premiers servis!

1. RENSEIGNEMENTS POUR VOYAGEURS CANADIENS À L'ÉTRANGER (bilingue), 1 exemplaire. Publication du ministère des Affaires extérieures du Canada.

2. POLITIQUES D'ACTION/75 (français), 1 exemplaire. Publication de la Chambre de Commerce de la Province de Québec.

3. ALPHONSE DESJARDINS À L'ÉCOLE DES GRANDS MAÎTRES EUROPÉENS (français), 1 exemplaire. Publication de la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

4. LETTRE D'ALPHONSE DESJARDINS À CHARLES RAYNERI (français), 1 exemplaire. Publication de la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

5. LISTE DE PUBLICATIONS RELIÉES AUX 63 PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS DU QUÉBEC (français), 1 exemplaire. Publication du ministère des affaires municipales du Québec. Janvier 1975.

6. LA DÉLINQUANCE CHEZ LES AUTOCHTONES ET LA LOI (français), 1 exemplaire. Publication de la Commission de réforme du droit du Canada.

7. HYDRO-JEUNESSE (français), 1 exemplaire. Bandes dessinées en couleurs publiées par Hydro-Québec. Pour enfants.

8. SEM (français), 1 exemplaire. Nouvelle revue culturelle publiée par les Publications Sem Inc., Montréal: poésie, contes, critique littéraire, musique, cinéma, etc. Mars-avril 1975.

9. RAPPORT DU COMITÉ INDÉPENDANT DE REVISION sur les fonctions du Vérificateur général du Canada, (bilingue), 1 exemplaire. Publié par Information Canada.

10. CANADA - ACTUALITÉS VOYAGES (français), 1 exemplaire. Publication de l'Office de tourisme du gouvernement canadien. Voyages forfaitaires.

Franco - Rivière-la-Paix

Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 925-2163

Semaine d'information et d'éducation à Rivière-la-Paix

En préparation à l'avènement de la télévision française dans notre région, une semaine d'information et d'éducation fut organisée du 28 avril au 2 mai inclusivement.

Pendant cette semaine, des rencontres eurent lieu pendant la journée, avec les écoliers des différentes écoles bilingues, ainsi que dans les "foyers" Notre-Dame du Lac et Beauséjour.

A tous les soirs, les adultes étaient invités à se rendre aux endroits suivants: Tangent, Girouxville, St-Isidore, Donnelly ou Falher, pour une représentation offerte par CBXFT - Radio Canada. Celle-ci avait pour but d'informer le public de la programmation et des services offerts par le poste de télévision française.

Tous ceux qui ont assisté à ces représentations les ont trouvées aussi éducatives qu'informatives, et l'équipe de CBXFT mérite certainement des félicitations pour un travail bien accompli.

En plus du programme offert par Radio-Canada, chaque endroit avait son programme de variétés: chants avec la chorale Chantejoie, Lise Guenette, Les Tournesols et leur orchestre, et troupes de théâtre. A la fin de chaque soirée, un café était servi.

Sans nul doute, cette semaine fut un succès, car à peu près 3000 personnes (adultes et étudiants) ont été contactées.

Si succès il y a eu, il faut tout d'abord remercier le comité de télévision régional qui, depuis des années déjà, travaille à l'aboutissement de la télévision française dans notre région; il faut remercier aussi tous ceux et celles qui ont participé d'une manière ou de l'autre: les directeurs d'écoles, les clubs d'âge d'or qui ont fourni le café, les commanditaires, etc, et aussi - et pas le moindre - M. Paul Denis, agent de relations extérieures de CBXFT, et son équipe de techniciens qui ont passé la semaine avec nous; merci aussi à M. Etienne Cardinal de Montréal, autre agent de relations extérieures.

Paul a certainement su répondre adéquatement aux questions de la population.

Donc, encore une fois, merci à tous et chacun, et en attendant l'avènement de la télévision française dans notre région, continuons d'espérer et de patienter! Ca viendra sûrement un jour!



(1ère rangée) assis: Bernard Bergeron et Marie Monfette. 2e rangée: Suzanne Bergeron, Normande Bouchard et Madeleine Fortin. 3e rangée: Lucette Grenier (metteur en scène), Jean Bergeron, Nicol Fortin, Réal Monfette et Claire Grenier. - La pièce de théâtre "Quand on s'aime bien tous les deux" de J. Pierre Rémillard fut présentée par la troupe de St-Isidore. Elle fut très bien rendue même si ça demandait un changement de scène assez fréquent. Félicitations à tous!



Dianne Laverdière de Girouxville, Marilyn Simard de Jean Côté, Doris Rémillard et Carole Parent de Girouxville qui ont présenté un "commercial" en faveur de la télévision française!



Groupe de jeunes chanteurs et chanteuses de Tangent







(A gauche) Paul Denis, agent de relations extérieures à CBXFT. Dommage qu'il n'ait eu dans ses poches les morceaux qui manquent à la compagnie AGT pour terminer le système micro-ondes! (Au centre) - M. Etienne Cardinal de Montréal. Merci de votre visite, nous serons heureux de vous revoir et nous acceptons votre invitation d'aller visiter les bureaux de Radio-Canada à Montréal (A droite) - M. Léopold Langlois de Tangent, maître de cérémonies.



De g. à d.: Claude Desnoyers (Horace), Vivianne Lavoie,(Geneviève) et Bernard Duval (le vendeur). La pièce de Félix Leclerc "La Geneviève et le Vendeur" fut présentée par la troupe de Falher. Gérard Rouleur en était le metteur en scène. Félicitations et merci à nos acteurs.

1er anniversaire de Francalta



La Caisse Francalta de Falher a fêté le 3 mai son premier anniversaire et aussi... son million. Félicitations. Debout (de g. à d.) : Mme Jeanne Gervais, gérante, M. Gérard Maisonneuve, directeur, M. Fernando Girard et Angèle Laverdière, caissière. Assis: Hector Therrien et Lise Veuilette.

Compétitions de badminton

Félicitations à ces jeunes athlètes de l'école Routhier de Falher qui se sont très bien placés dans les compétitions régionales de Badminton. Ils se sont rendus à Calgary pour les "provincials" et même s'ils n'ont pas gagné, nous tenons tout de même à les féliciter pour leur courage et leur tenacité.

Et surtout, merci à leur entraineur, M. Roger Pitre et son épouse Janine, qui depuis plusieurs années déjà s'occupent de ces jeunes.



(Commençant par la rangée d'en arrière) Huguette Roy - simple 2ième; Daniel Turcotte - double mixte 2ième; Diane Bachand - simple 1ière; Norman Turcotte - simple 3ième; Cheryl Manzulenko - double 1ière; Janine Pitre - assistante; Elianne Bergeron - double 1ière; Colette Maure - double 2ième; Doris Sauvageau - double mixte 2ième; Roger Pitre - entraineur. Etait absente: Lynn Morin - double 2ième.

La participation des Canadiens-français à la vie politique de l'Alberta

par le juge A. M. Déchène



(Suite de la semaine dernière)

M. Milton Martin a été échevin de notre ville et a exercé une profonde influence comme Canadien-français. M. J.O. Pilon, le juge C.E. Gariépy et des douzaines d'autres ont rempli un rôle semblable.

Mais pour ce soir, je me bornerai à vous parler de ceux qui ont été nos représentants au Parlement, d'abord au Conseil des Territoires du Nord-Ouest avant la formation de la province, ensuite à l'Assemblée législative de l'Alberta et également au Parlement du Canada.

Il est peut-être bon de vous rappeler que depuis 1760, date de la conquête du Canada par l'Angleterre, l'activité politique a toujours été une arme puissante pour obtenir les droits culturels, linguistiques et religieux des Canadiens-français. La même situation a prévalu en Alberta. C'est pourquoi au Conseil des Territoires du Nord-Ouest dont le siège était à Régina, le Comté de Saint-Albert englobant tout le nord de l'Alberta fut représenté par M. Frédéric Villeneuve. Le village de Villeneuve porte son nom. Plus tard, ce furent Antonio Prince, et en 1903 M. L.J.A. Lambert, le grand-père de Marcel Lambert, député d'Edmonton Ouest à Ottawa depuis 1957. Vous vous souviendrez que tous les territoires que composent l'ouest du Canada avaient été confiés par charte à la compagnie de la baie d'Hudson et que ce n'est qu'en 1870 que cette grande compagnie a remis au gouvernement canadien l'administration politique de son territoire. En 1888, le Manitoba étant devenu province, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest fut établi.

En 1905, les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan furent incorporées. Ceci marqua le début de la politique partisane des libéraux et conservateurs, ou encore rouges et bleus, dans l'ouest. Nos chefs d'alors se rendirent compte qu'il fallait participer à la vie politique si les droits acquis dans les lois qui érigèrent la province devaient être maintenus. Il fallait également promouvoir et maintenir une attitude de bonne entente avec les Anglais et les autres groupes ethniques qui affluaient alors en Alberta.

Le parti libéral fut le premier élu en Alberta et il conserva le pouvoir jusqu'en 1921. Les Canadiens-français étaient en grande majorité libéraux. Cette loyauté provenait de leur admiration pour Sir Wilfrid Laurier alors Premier Ministre du Canada. Ils croyaient que Sir Wilfrid et son parti étaient les mieux placés à cause de leur attitude au Manitoba dans la question scolaire de cette province pour leur aider à obtenir un régime scolaire satisfaisant. D'ailleurs, meme dans la province de Québec, d'où la plupart des nouveaux colons venaient, le parti libéral avait déjà commencé son ascendance et encore aujourd'hui, c'est le parti dominant dans cette province.

Nos compatriotes étaient assez perspicaces pour se rallier au parti le plus fort, et ils s'identifièrent en grande majorité avec le parti libéral. Ils s'assurèrent ainsi l'appui de ce parti dans les questions de langue et de religion et eurent de plus une certaine garantie d'être représentés au sein du Cabinet.

Cependant, à la première élection provinciale qui eut lieu le 9 novembre 1905, aucun Canadien-français ne fut élu. Il faut se rappeler qu'il n'y avait alors que 25 députés. En 1909, cependant, MM. P.E. Lessard et Lucien Boudreau furent élus, et dans une élection partielle quelques semaines plus tard, M. J.L. Côté emportait la victoire dans le Comté d'Athabasca, qui comprenait alors tout le nord de la province. C'est à ce moment que la tradition commença d'avoir un Canadien-français au Cabinet et M. Lessard devint Ministre. Lors de la deuxième élection en 1913, il y eut cinq Canadiens-français élus dont trois que j'ai nommés et ensuite M. Wilfrid Gariépy dans le Comté de Rivière-Castor et M. James G. Turgeon dans le Comté de Ribstone. M. Lessard demeura au Cabinet et M. Gariépy l'y rejoignit comme ministre des affaires municipales. Après quelques années, M. Côté devint à son tour ministre. Il y eut une autre élection générale en 1918 au cours de laquelle les cinq messieurs dont je viens de parler furent tous ré-élus.

Le régime libéral de notre province se termina en 1921 à la suite du développement d'un mouvement agraire important qui prit nom "Les fermiers unis de l'Alberta." Il est peut-être bon également de rappeler qu'il y avait eu dans l'administration libérale plusieurs scandales politiques se rapportant à la construction de routes de chemin de fer dans notre province. On peut noter cependant qu'aucun de nos représentants à la législature n'était impliqué à ces difficultés.

En 1921 donc, le seul député Canadien-français ré-élu fut M. Jean Côté qui représentait alors le Comté de Grouard. M. Côté était le père de Paul Côté de notre ville et d'Ernest Côté aujourd'hui ambassadeur du Canada à la Finlande qui pratiqua le droit à Edmonton pendant quelques années, eut une carrière militaire imposante de 1939 à 1945 et poursuit encore une carrière brillante au service du gouvernement canadien. Cette élection de 1921 vit surgir la première élection de mon père dans le Comté de Beaver River et celle de MM. Joly dans Saint-Paul et M. Saint-Arnaud dans Saint-Albert. M. Côté fut nommé au Sénat canadien en 1924 mais malheureusement sa santé étant atteinte, il mourut peu après. Il fut remplacé au Sénat par l'honorable Prosper E. Lessard qui demeura à ce poste une dizaine d'années. Il convient d'insérer ici que le premier sénateur canadien-français de l'Alberta fut l'honorable Docteur Philippe Roy, nommé au Sénat en 1905. Il devint une importante personnalité de notre province. Il fut plus tard commissaire général du Canada à Paris, représentant du Canada à la Conférence internationale du travail à Genève.

Les prochaines élections générales eurent lieu en 1926 alors que le parti des fermiers unis fut ré-élu avec une grosse majorité. Nos compatriotes, à ce Parlement, comprenaient M. J.A. Deslisle, député de Beaver River, qui imposait alors à mon père une défaite, M. L.A. Giroux de Grouard et M. Boudreau et Joly qui furent tous deux ré-élus dans leur Comté. M. Giroux, lui, était entré au Parlement en 1924 comme successeur du sénateur J.L. Côté. M. Giroux était alors un jeune avocat et il eut une carrière fructueuse dans toutes les oeuvres canadiennes-françaises de la province.

En 1930, il y eut de nouveau quatre députés canadiens-français, le capitaine H.H. Dakin, libéral, remplaça M. Deslisle dans Beaver River, M. Giroux fut réélu dans Grouard, mon père fut élu dans le Comté de Saint-Paul et M. Omer St-Germain fut élu comme membre du parti Fermier ayant défait M. Boudreau qui, vous vous en souvenez, avait été député depuis 1909. Celui-ci continua à vivre à Edmonton jusqu'à son décès il y a à peine quelques années.

Avant d'entamer le régime des créditistes qui fut élu en 1935, il est peut-être bon d'intercaler que mon père et MM. Lessard et Gariépy étaient trois beaux-frères et que MM. Boudreau et Saint-Germain étaient également beaux-frères ayant épousés deux soeurs.

(A suivre)



Les Belles Manières: participation belge au Mois francophone

(article en page 5)

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du
10 au 16 mai 1975

Volume 9
numéro 20

Lauréats des
Prix Orange
(article en pages 8 et 9)

Un avant-goût
de Pourquoi pas?

Défi: une série d'été
où des jeunes nous
font voir du pays

Françoise Giroud
interviewée par
Aline Desjardins

Rencontre avec
Placide Gaboury
ésotériste

Photo: Jean-Pierre Karsenty

Défi
le lundi à 19 h 30
à compter du 2 juin

Cet été: une série inédite pour les jeunes

Six filles et huit gars. La plupart dans la vingtaine. Natifs du Québec, ils poursuivent des expériences nouvelles et originales ici et à l'étranger. Ils ont personnellement et librement choisi d'affronter des situations qui commandent une très grande motivation et un grand souci de solidarité avec les hommes.

Ils ont tous été réunis dans le cadre de la série **Défi**, une émission-jeunesse que les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada pourront voir cet été, le lundi à 19 h 30. Diane Renaud, Anik Dousseau, François Floquet et Daniel Bertolino, de la Société Via le Monde Canada, se sont rendus auprès de ces héros méconnus où ils ont recueilli des images vivantes, rappelant l'individu autant que le contexte dans lequel il a choisi de vivre.

Recherche d'authenticité, désir de se dépasser, les défis posés sont d'abord et avant tout profondément humains et se manifesteront de 13 façons différentes à notre petit écran.

Recherche de soi par l'éloignement, telle Jacinthe Audette, seule fille technicienne en aérologie au Québec. Depuis deux ans, elle vit dans un poste de météorologie complètement isolé presque à l'extrême nord du Québec. Elle définira pour nous la nature de son défi, de son aventure au pays du froid, par un métier réservé presque uniquement aux hommes.

Dans une autre émission, nous rencontrerons à Tahiti un jeune couple de Québécois qui ont décidé de contester leur genre de vie. Abandonnant leurs emplois très rémunérateurs, ils se sont mariés et sont partis faire le tour du monde en voilier. Cette aventure n'est pas une expérience de tourisme: elle doit durer sept ans.

De retour à Bangkok en Thaïlande, nous rencontrerons Francine Dufour, qui poursuit un voyage vers l'Inde, périple que bien peu de filles seules oseraient entreprendre. Pour elle, ce voyage représente une réflexion religieuse et sociale.

Jacques Paquette, fondeur dans une mine de cuivre, exerce un des plus durs métiers qui soient. Prêt à tout plutôt que de continuer à pointer au Québec, il travaille maintenant dans une mine australienne située en plein désert.

Solidarité avec l'être humain démuni, où qu'il soit, c'est ce qui a incité Paul Turcot à s'exiler en Thaïlande où il enseigne le génie mécanique. Sensibilisé aux problèmes du Tiers monde, il a mis de côté ses ambitions personnelles et la promesse d'une brillante carrière pour aller former des ingénieurs thaïs. Pour lui, le rôle qu'il joue dans ce pays du Sud-est asiatique est beaucoup plus satisfaisant qu'une carrière bien ordonnée en Amérique du Nord. Avec ses connaissances, il s'est mis à la disposition d'un peuple à la recherche d'une plus grande autonomie.

Bertrand Rioux, lui, a quitté le Québec pour aller enseigner pendant deux ans en Nouvelle-Calédonie à des enfants indigènes d'âge primaire. Ses rêves sont vite tombés devant une réalité bien différente de celle qu'il escomptait.

Au Vietnam du Sud, une autre Québécoise a décidé d'exercer son métier auprès de handicapés physiques victimes de la guerre. Nicole Charlebois pratique la physiothérapie à Saïgon.

Le **Défi** se présente aussi par la maîtrise d'une technique ou d'une discipline ou encore la poursuite inlassable d'un objectif difficile.

Francine Gendron, par exemple, détient le championnat canadien aux 400 mètres haies. Elle s'impose un dur entraînement afin de participer aux Jeux Olympiques.

Autre défi de taille: le Kilimandjaro. Depuis toujours, Jean-Pierre Danvoye rêve d'en faire l'escalade. Il a réussi à le réaliser, mais des difficultés imprévues vont jalonner l'expédition qu'il a entreprise avec des amis.

François Boucher, jeune chasseur d'images et cinéaste solitaire, nous proposera des séquences inédites d'une chasse aux loups.

Jean-Marc Desaulniers est âgé de 14 ans. Lui aussi est passionné de cinéma. Il a réussi à réaliser un film d'espionnage d'une heure, ne comptant que sur ses maigres économies et sa débrouillardise.

Nous nous transporterons ensuite à Povungnituk, au Nouveau-Québec, afin d'y faire la connaissance de Tamusie, jeune Esquimau âgé de 12 ans. Sculpteur pour aider sa famille, il se réalise par la pierre savon.

Toutes ces personnes se sont lancé des défis importants. Par les merveilleuses images de François Floquet, Anik Dousseau et Daniel Bertolino, les téléspectateurs auront la chance de les rencontrer.

Les intervieweuses sont Diane Renaud et Anik Dousseau.

J.-L. P.

Daniel Bertolino et Diane Renaud



François Floquet et Anik Dousseau



Pour les sportifs
semaine du 10

Patins à roulettes, badminton

Le samedi 10 mai à midi, **les Héros du samedi** permettront aux téléspectateurs de Radio-Canada d'assister au Championnat du Québec de patins à roulettes. Dans cette réalisation de Julien Dion, cette compétition sera décrite par Pierre Dufault et l'analyste Claude Montagne.

Puis à 13 heures, **Sporthèque** présentera la deuxième émission d'une série consacrée au championnat «ouvert» de badminton du Canada qui s'est déroulé à l'Université de Montréal. Pierre Dufault, en compagnie de l'analyste Yves Paré, commentera cette importante compétition. **Sporthèque** est réalisé par Louise B.-Tardif.

Suivra à 14 heures le **Baseball du samedi**. Les téléspectateurs pourront alors voir à l'oeuvre deux des meilleures équipes de la ligue Nationale de baseball: les Dodgers de Los Angeles et les Pirates de Pittsburgh. En cas de pluie, Guy Ferron et Jean-Pierre Roy commenteront la partie opposant les Reds de Cincinnati aux Mets de New York. La réalisation de cette série est assurée par Jacques Viau.

Le dimanche 11 mai à 16 heures, **la Soirée du hockey** diffusera un autre match des séries éliminatoires de la Coupe Stanley. Michel Quidoz, Gaston Laporte et Jacques Primeau réaliseront cette rencontre.

La Soirée du hockey reviendra à l'horaire de Radio-Canada les mardi et jeudi 13 et 15 mai. René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval décriront alors une des parties de la série finale de la Coupe Stanley. Cette tension grandissante qui anime joueurs et spectateurs à mesure que la saison s'achève, l'équipe de **la Soirée du hockey** vous la fera partager.

Le mercredi 14 mai à 20 heures, les Braves d'Atlanta sauteront sur le terrain du parc Jarry pour y disputer la victoire aux Expos. Afin de vous montrer tous les instants de ce match, Radio-Canada sera sur place en la présence du commentateur Guy Ferron, de l'analyste Jean-Pierre Roy et du réalisateur Michel Quidoz. Une partie du **Baseball des Expos** à ne pas manquer.

La Soirée du hockey



● jeudi
le 15 mai

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Bras». Connaissez-vous votre type morphologique? Participation de Catherine.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!



Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Réal.: André Bousquet.
10h15 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.
10h30 DÉPART
M. Roland Racine nous amène sur la Côte d'Azur.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Ti-Gus déguste des coquilles St-Jacques et se régale de laitue et d'endives braisées.
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
«L'Université en folie» et «Gadgets».
12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Animaux qui vivent dans la nuit».
12h30 LES COQUELUCHES
Invité: Bob Robi. Réal.: Laurent Larouche.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Viol». Témoignages de victimes de viol. Recours légaux. Un nouveau bureau dirigé par des femmes. — «Alberto Giacometti». Les oeuvres du célèbre artiste au Musée d'art contemporain. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 CINÉMA
Dans l'enfer de Monza (Formule 1). Film d'aventures réalisé par James Reed, avec Brad Harris, Olinka Berova, Giancarlo Baghetti, Franco Ressel, Graham Hill, Giacomo Agostini et Max von Borsody. Un jeune pilote est engagé comme troisième conducteur après s'être fait remarquer au Grand Prix de Monte-Carlo. Le premier conducteur voit d'un mauvais oeil son arrivée, pressentant en lui un rival (It. 70).
16h00 BOBINO



Avec Guy Sanche.
16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
«La Fièvre du printemps».
17h00 TARZAN
«L'Homme léopard». L'esprit du léopard rôde dans la jungle. Trois indigènes ont été massacrés. La tribu refuse de travailler. Tarzan entend élucider le mystère (dernière).
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY



Les demi-finales.
Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Jacques Viau et Gaston Laporte.
20h30 TÉLÉJOURNAL
22h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Danielle Roy, Réjean Lefrançois, Nicole Leblanc, Antoinette Giroux, Huguette Oligny, Louise Deschâtelets, Yvon Leroux, Claude Préfontaine, Anne Pauzé, Hubert Loiselle, Yvan Canuel, Roland D'Amour, Jean Scheller et Sylvie Sicotte. Réal.: Yvon Trudel.
22h30 ACTUALITÉS 24
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 LES ESPIONS
«Un certain Smith». Kelly et Scott s'apprêtent à partir en vacances à Chicago. Leur chef les met en présence d'un mandat d'arrestation pour démêlés avec la police au cours de leur dernière mission. Quelles explications fourniront-ils?



● vendredi
le 16 mai

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Invitée: Paulette Poulin, de la région de Québec.
10h00 AU JARDIN DE PIERROT
«Madame l'araignée».
10h15 CLAK
«Haut - bas».
10h30 DÉPART
M. Jean-Marie Lachance, directeur de Vacances-familles, parle des vacances vertes
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette fait frire des entrecôtes à la moutarde et à la «marchand de vin» à Adalbert Richard, alias Ti-Blanc.
11h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
12h00 MINI-FÉE
«Tout pour un os».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Aglaé, Jacques Claveau, Daniel Costom et Daniel Piché. Réal.: Alex Page.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14h30 CINÉMA
Tintin et le mystère de la Toison d'or. Film d'aventures réalisé par Jean-Jacques Vierne, avec Jean-Pierre Talbot, Georges Wilson et Georges Loriot, d'après les albums d'Hergé. Le capitaine Haddock reçoit un télégramme lui apprenant qu'il hérite de la Toison d'or, un bateau que lui a légué Paramélic, un vieux loup de mer. Haddock et Tintin s'envolent vers la Turquie où est ancré un misérable rafiot pour lequel un certain Karadine offre une somme considérable. Haddock et Tintin flairent l'aventure et prennent la mer vers Athènes. Ils sont poursuivis par les complices de Karadine qui veulent s'emparer du vaisseau (Fr. 61).
16h00 BOBINO
16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
«La Fleur fanante».
17h00 POUR TOUS
Cinq semaines en ballon. Film d'aventures réalisé par Irwin Allen, avec Cedric Hardwicke, Red Buttons et Richard Haydn, d'après le roman de Jules Verne. Un aéronaute écossais a inventé un ballon très facile à manoeuvrer. Le gouvernement anglais lui demande de se charger d'une mission difficile: aller revendiquer pour l'Angleterre des territoires inexplorés avant que des esclavagistes parviennent à s'en emparer (USA 62).
18h30 ACTUALITÉS 24
(Edition régionale).
19h00 ACTUALITÉS 24
(Edition nationale).
19h30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «Virage dangereux» Un ami de Steve, mécanicien calme et gentil, devient violent depuis qu'il s'adonne, sur le tard, à la course automobile. Sa femme subit les contrecoups de son angoisse.
20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Marthe Nadeau, Gilles Pelletier, Louise Dufresne, Carole Chatel, Charlotte Boisjoli, Jean-Pierre Bergeron, Robert Maltais, Marc Messier, Mario Lirette, Monique Vene-Boisjoli, Danielle Schneider, Serge Bradet et le bébé Beaudoin. Le Baron sort de prison et revient au Centre. Il est mal accueilli. Alcide est malheureux de cette situation et en profite pour raconter son histoire aux jeunes. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard.
21h00 HORS SÉRIE
Jalna. D'après Mazo de la Roche. Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hugues, Gillie Fenwick, John Friesen et Paul Bradley. Piers est inquiet au sujet de l'avenir d'Ernest et presse Renny de l'initier aux affaires de Jalna. Meg, pour sa part, décide de rentrer à Jalna (11e).
22h00 DOSSIERS
«Joseph Charbonneau: sixième évêque de Montréal» (2e de 4 émissions). Les grandes étapes de la carrière de l'archevêque Charbonneau: l'Université de Montréal, ses rapports avec les anglophones et les minorités ethniques, et surtout la grève d'Asbestos. Réal.: Pierre Valcour, de la Société Ciné-Mundo.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
Hotel St. Gregory. Drame réalisé par Richard Quine, avec Rod Taylor, Melvyn Douglas, et Karl Malden, d'après le roman d'Arthur Hailey. Un septuagénaire, propriétaire d'un vieil hôtel cossu de la Nouvelle-Orléans, est en mauvaise posture financière. Son gérant s'emploie à empêcher un concurrent d'acheter l'hôtel. Et la vie continue avec les hôtes de passage parmi lesquels un couple d'aristocrates qui est l'objet d'un chantage et un voleur qui détrousse les voyageurs

mardi
le 13 mai

Cinéma
mardi 13, 24 h 00

«La Ville dont le prince est un enfant»

Cette pièce, écrite et publiée en 1951, est sans doute l'une des oeuvres les mieux connues de Henry de Montherlant. A l'époque, l'auteur pensait que son oeuvre serait accueillie avec réticence alors que, dès sa parution en librairie, elle fut demandée par quatorze théâtres parisiens, deux théâtres de province et vingt théâtres étrangers.

Après plusieurs péripéties, *la Ville dont le prince est un enfant* est confiée, en 1966, au metteur en scène Jean Meyer qui, après plus de sept cents représentations, en fait un film pour répondre aux demandes de représentations à l'étranger. On y trouve, dans les principaux rôles, Paul Guers, Didier Haudepin, Philippe Paulino et Jean Deschamps.

La Ville dont le prince est un enfant, que les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada verront à **Cinéma**, le mardi 29 avril à minuit, raconte l'amitié qui lie deux élèves dans un collège de garçons et souligne les problèmes de conscience que cette situation provoque chez leurs éducateurs religieux.

Didier Haudepin



La Ville dont le prince est un enfant



9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». Quels exercices peuvent être dommageables pour le dos? Participation de Catherine.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Raymond Plante, Lise Lemay et Daniel Cadet. Bouclier: «La Famille deux-têtes». Chanson: «Le Photographe». «La Tête de l'ordinateur». Dessin-minute: «L'Éléphant». «Suzanne, livreuse d'étoiles et de rêves». Musique: Mario Bruneau. Réal.: André Bousquet.
10h15 TUKTU
«Tuktu et ses beaux habits neufs». Tuktu et d'autres enfants sont habillés de neuf pour l'hiver et nous assistons à l'essayage des chauds vêtements faits de façon experte par les femmes esquimaudes.
10h30 DÉPART
Monsieur Voyage, Roland Racine, nous parle du Mexique et de la façon d'y vivre.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette donne la recette de la terrine maison à l'intention de Françoise Lemieux.
11h30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON
Film réalisé par Michel Wyn, avec Marthe Keller, Louis Velle et Marco Perrin. François apprend que Koba a fui après avoir laissé une note. Un peu désemparée, Koba rencontre un routier qui lui offre l'hospitalité.
12h00 LE PRINCE SAPHIR
«La Diseuse de bonne aventure».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Bruno Laplante, Monique Rousseau et Claude Vincent. Réal : Jean Goumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Femmes et la syndicalisation». Suite au conflit de l'hôpital du Sacré-Coeur, à Hull: moyens de pression du syndicat des infirmières, dont tous les membres sont des femmes. C'était la première fois dans l'histoire du syndicalisme québécois que des travailleurs démissionnent pour le bien-être de la collectivité. Entrevues avec quatre infirmières et deux journalistes, Daniel Lessard, de CBOFT, et Georges-André Poudrier, du Droit. Recherches et entrevues: Raymonde Provencher. — «Un couple rêve de retourner à la terre, est-ce réalisable?» Entrevues: Thérèse Frappier et Hedwidge Herbiet. Animatrice: Thérèse Frappier. Réal.: Franck Duval.
14h30 CINÉMA
Le Mois le plus beau. Comédie dramatique réalisée par Guy Blanc, avec Georges Géret, Magali Noël, Muriel Baptiste, Michel Galabru, Yves Régnier et Jean Bouise. Un charpentier démobilisé rentre dans son village, où plusieurs surprises l'attendent. La principale est la présence d'une petite-fille, don de sa fille et du fils du maire. Celui-ci refuse son consentement au mariage (Fr. 68).
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC



Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth LeSieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge. «Nic et Pic et la sorcière Draglonne».
17h00 DANIEL BOONE
«Les Peaux volées».
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Jacques Viau et Gaston Laporte.
20h30 Téléjournal
21h30 PRINCE NOIR
«Jeu de hasard».
22h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. «Les Élections». Lucien n'approuve pas les récentes décisions des autorités municipales. Il décide de défendre lui-même ses intérêts. Participation d'Amulette Garneau, Yvon Leroux, Louise Gamache, Normand Morin, Monique Joly, Paul Berval et Serge LaSalle. Réal.: Rolland Guay.
22h30 ACTUALITÉS 24
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
La Ville dont le prince est un enfant. Drame psychologique réalisé par Jean Meyer, d'après la pièce d'Henry de Montherlant, avec Paul Guers, Didier Haudepin, Philippe Paulino et Jean Deschamps. L'abbé de Pradts, préfet dans un collège de garçons, dénonce publiquement l'amitié qui lie deux élèves, Sevrais et Souplier. Sevrais vient trouver l'abbé qui le persuade de donner une orientation positive à son affection pour Souplier. Les deux élèves sont néanmoins renvoyés du collège malgré les efforts de l'abbé de Pradts pour protéger Souplier. Le supérieur du collège force alors le préfet à réfléchir sur la déviation affective que cette attitude implique (Fr. 69).

mercredi
le 14 mai

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Est-ce que je préfère des loisirs actifs? Participation de Lise.
10h00 YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Sollo et Thérèse Petit. Réal.: Guy-Comeau. «Le Parc».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
«La Boîte à musique».
10h30 DÉPART
Mlle Gisèle Chagnon parle de Venise. Histoire, géographie, description.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare une glace aux marrons à l'intention d'Andrée Lachapelle.
11h30 LA LÉGENDE DE BAS DE CUIR
«La Prairie» (4e). Après maintes aventures, la caravane arrive au pays de l'herbe verte. Paul et Hélène pourront-ils enfin être heureux?
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. «Une victoire trop facile». Les Anglais offrent toute la marchandise qui se trouve au fort Nelson si d'Iberville consent à lever le siège. Furieux de ne mettre la main que sur 2,100 fourrures, d'Iberville soupçonne les Anglais d'avoir caché le gros du butin.
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Nicole Martin, Jimmy Bond et Louise Sauvé. Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard.
14h30 CINÉMA
L'Homme qui trahit la mafia. Drame policier réalisé par Charles Gérard, avec Claude Mann, Robert Hossein, Claudine Coster et Carl Studer. Un jeune commissaire doit découvrir les auteurs d'une série de meurtres rattachés à un trafic de drogues. Il acquiert la certitude qu'un grand avocat est relié à un syndicat du crime opérant en France. Il échappe à des attentats contre sa vie et obtient de l'avocat qu'il lui dévoile les secrets du syndicat (Fr.-it. 67).
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. Participation de François Tassé, Jean-Pierre Chartrand, Aubert Pallascio, Lorraine Pintal, Guy L'Écuyer et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco. «Un cadeau pour Fantoche».
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les espions volent haut» (3e et dernière partie). Avec Stuart Whitman, Vincent Vanpatten, Darren McGavin et Andrew Prine. Lowe, Forrest et David poursuivent leur mission au-dessus du territoire sudiste et sont forcés d'y atterrir. Les aéronautes sont capturés mais leur courage allié à leur imagination les aident à se tirer d'affaire.
18h00 BASEBALL



En direct du parc Jarry, à Montréal, les Braves d'Atlanta visitent les Expos de Montréal. Commentateur: **Guy Ferron.** Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
20h30 TÉLÉJOURNAL
21h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Ménard et Jean-Claude Labrecque. Réal.: Claude Caron. «Les Objets dangereux» et «Les Écoles de hockey».
22h30 ACTUALITÉS 24
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
La Fille des Tartares. Film d'aventures réalisé par Remigio del Grosso, avec Yoko Tani, Ettore Manni et Joe Robinson. Un détachement commandé par le prince de Pologne est fait prisonnier par les Tartares. La fille du chef tartare s'éprend du prince. Le père consent à donner la main de sa fille au prince à condition qu'il renonce au catholicisme. Le prince refuse. Le Grand Khan arrive peu après avec son fils qui tombe amoureux de la jeune fille et veut l'épouser (Fr.-it. 62).

Pourquoi pas?
le 25, 19 h 30

Pour très bientôt: «Pourquoi pas?»

Pourquoi pas? c'est évidemment le slogan qui couronne l'Année internationale de la femme; mais c'est aussi une amusante comédie qui sera présentée en première partie des **Beaux Dimanches,** le 25 mai à 19 h 30, à la télévision de Radio-Canada.

Pourquoi pas? pourrait être en quelque sorte défini comme une version revue et corrigée des célèbres *Bye Bye*. C'est peu dire. On y retrouve d'ailleurs les comédiens Dominique Michel, Benoît Marleau, André Dubois et Paul Berval.

On s'amuse autant aux dépens de personnages que de situations et d'événements. C'est ainsi que nous pourrons retrouver les fidèles «doublures» de MM. Robert Bourassa, Pierre Elliot Trudeau, Réal Giguère, Yoland Guérard et de bien d'autres vedettes de la scène politique et du monde du spectacle. Une chose est certaine: les surprises ne manqueront pas.

Les textes de l'émission sont d'André Dubois et la réalisation a été assurée par Roger Fournier.

Pourquoi pas vous payer une pinte de bon sang et une heure de rire?

Après «Airport 75», c'est «Wabush 75». **Pourquoi pas?** *présentera le premier film de catastrophe typiquement québécois. Un drame aérien avec une héroïque hôtesse de l'air interprétée par Dominique Michel va se jouer devant les yeux impuissants des téléspectateurs de Radio-Canada.*



Les voici réunis, les principaux interprètes de **Pourquoi pas?:** *Dominique Michel, Benoît Marleau, André Dubois et Paul Berval.*



Toute ressemblance avec les premiers ministres du Québec et du Canada ne serait pas le fruit d'une pure coïncidence. Ne s'agirait-il pas de M. Robert Bourassa et M. Pierre Elliot Trudeau? **Pourquoi pas?**



Vous l'avez reconnu, vous aussi. C'est Réal. Il sera l'un des invités (malgré lui) de l'émission «pas méchante» **Pourquoi pas?**





Un mari vient interrompre une réunion de femmes libérées. Une toute petite satire de l'Année internationale de la femme?



Les Beaux Dimanches

Les Belles Manières
le 11, 20 h 30

Participation belge au Prix Louis-Philippe-Kammans

Les Beaux Dimanches présentent, le 11 mai à 20 h 30, la première des quatre oeuvres dramatiques inscrites au concours pour l'attribution du Prix Louis-Philippe-Kammans 1975.

C'est la Belgique qui ouvre la série avec une pièce de Pierre Manuel intitulée **les Belles Manières**. Sous ce titre symbolique, Pierre Manuel nous raconte l'histoire d'un jeune homme d'aujourd'hui, semblable à des milliers d'autres en Belgique et en Occident. Yves voulait être éducateur. Repoussant les dogmes rigides du collège où il était surveillant, il a tenté de distraire ses élèves et on l'a renvoyé. Désoeuvré, ne sachant que faire de ses dix doigts, il flâne; il fait l'amour et scandalise sa famille: son père surtout, bourgeois très conformiste, et son grand-père, vieux socialiste impénitent.

Quand Jacqueline, la petite amie d'Yves, lui apprend qu'elle est enceinte, Yves se met à chercher du travail. Il apprend le métier de représentant de commerce. Pour placer sa camelote, il doit se livrer au cynisme et à tous les trucs dégradants du métier; exemple, jouer les aveugles ou les sourds, parler religion et laisser une Bible en prime au client. A ce régime, il fait beaucoup d'argent et il est bientôt prêt à épouser Jacqueline, en grande pompe, à la grande satisfaction des deux familles. Yves s'est rangé; il a appris «les belles manières».

La pièce de Pierre Manuel comporte au moins un élément autobiographique. L'auteur, en effet, a débuté dans la vie comme instituteur, puis comme professeur dans l'enseignement moyen. Par la suite, Pierre Manuel est devenu un des plus brillants journalistes de Belgique. A titre de reporter pour la RTB, Pierre Manuel a couvert les guerres d'Algérie et des trois pays de l'ancienne Indochine. Il est allé aux Etats-Unis, au Brésil, au Vénézuéla, à Chypre, au Nicaragua ainsi que dans les pays de l'Est et au Proche-Orient. Parmi les épisodes marquants de sa carrière: la prison chez les Vietcongs, Harlem après les émeutes, le Nord-est brésilien, le campus de Berkeley; interviews avec Robert Kennedy, Martin Luther King, Helder Camara, Ben Bella, Eldridge Cleaver, Salvador Dali, etc.

Pierre Manuel a évolué dans son métier, passant du reportage d'actualités à la télévision d'auteurs. C'est ainsi qu'il a réalisé pour la RTB *Week-end ou la Qualité de la vie* et *le Stress* qui appartiennent, comme **les Belles Manières**, à un genre que l'on peut désigner sous le nom de «reportage-fiction». Fiction, puisque ces oeuvres comportent une intrigue et des personnages imaginaires, mais reportage, puisque ces personnages et même cette intrigue collen étroitement à la réalité.

Pierre Manuel a remporté des dizaines de prix et de trophées pour ses travaux de reporter, de critique et d'auteur: Antenne de cristal de la critique belge en 1965; Prix de la Fondation Picard en 1967; prix UNDA à Monte-Carlo en 1968; diplôme d'honneur au Festival de Prague en 1971; Grand Prix du jury, Prix du public et Prix de reportage au Festival du cinéma belge à Knokke en 1973: Premier Prix, la même année, au Festival de Montréal, de même que Prix spécial de la Société des auteurs et compositeurs pour le scénario du film *le Stress*.

Les Belles Manières, une production de la RTB par Etienne Samson, chef de la section dramatique; scénario et réalisation: Pierre Manuel. Distribution: Yves Vasseur, Jacqueline Hamers, Christiane Renard, Léon Rucquov, Léon Hecq, René Francis et Raymond Coumans. Musique originale: Etienne Gilbert.

D'ici la fin de mai, on verra dans la série Prix Louis-Philippe-Kammans: le 18, *Passion et mort de Michel Servet*, une réalisation de la Suisse; le 25, *Un voyage en province*, réalisé par la France, et enfin, le 30, *Un arbre chargé d'oiseaux*, une présentation du Canada.

F.C.

Les Belles Manières







●samedi

le 10 mai

9h00 CONNEXION

10h00 PÉPINOT ●
«Le Capitaine Pépinot»

10h30 Pierre Popotame

11h00 POLY À VENISE
Pippo veut faire un cadeau à sa mère pour son anniversaire. Il part avec Poly dans l'espoir de gagner un peu d'argent (10e).

11h30 LASSIE
«Les Travailleurs de la paix» (1re de 4). Lassie accompagne Gédéon à la base aérienne. A proximité d'une rampe de lancement, elle découvre une oie en train de couver calmement ses oeufs à l'endroit précis où un missile doit être mis à feu. Lassie décide de prévenir les militaires et de faire arrêter le compte à rebours.

12h00 BASEBALL

14h30 ECHOS DU SPORT

15h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Le Championnat du Québec de patin à roulettes. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Claude Montagne. Réal.: Julien Dion.

16h00 SPORTHÈQUE
De l'Université de Montréal: le Championnat «open» de badminton du Canada (2e). Commentaires: Pierre Dufault; analyse: Yves Paré. Réal.: Louise B.-Tardif.

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Caliméro est un as». «Les Aventures merveilleuses de Signor Franco Cavani»: «La Baleine et le papillon». «Pouf et Riqui»: «Une terre qui n'est pas la terre» et «Aux mains des Louna-Gouaniens». «L'Agent Sans-secret». «La Fourmi atomique». «Bugs Bunny». «Bolek et Lolek»: «Le Tombeau du pharaon».

18h00 L'OEIL APPRIVOISÉ
Animateurs: Dominique Gisling et Gilbert Brodard. Réal.: Louis Barby. «Jour de pluie». Découverte de diverses techniques: monotype, gravure sur feuille, impression, etc.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti progressiste-conservateur.

19h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Avec Claude Brasseur. «Vidocq et l'Archange». Vidocq apprend par lettre qu'un complot se trame contre le roi. Il retrouve son correspondant assassiné. Un indice lui permet de découvrir qu'on tente de déposer Louis XVIII.

20h00 LES GRANDS FILMS
Les Feux de l'enfer. Drame réalisé par Andrew V. McLaglen, avec John Wayne, Jim Hutton et Katharine Ross. Un homme se spécialise dans l'extinction des incendies de puits de pétrole. Un jour, il est blessé au travail. Sa femme, malgré l'amour qu'elle éprouvait pour lui, avait obtenu le divorce à cause de la tension nerveuse que lui causait la vie dangereuse de son mari (USA 68). Présentateur: Jacques Houde.

22h00 La Fleche du temps

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

23h00 CINÉMA
Détective privé. Drame policier réalisé par Jack Smight, avec Paul Newman, Arthur Hill et Julie Harris. Un détective privé est engagé pour retrouver un mari disparu. Il commence par enquêter auprès d'une ancienne actrice, et est mis au courant d'une affaire de contrebande. S'agirait-il d'un enlèvement? (USA 66).

dimanche

le 11 mai

8h55 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h00 **ROQUET, BELLES OREILLES**
Dessins animés.
9h30 **LE ROI LÉO**
«L'île mystérieuse».
10h00 **UNE FEUR M'A DIT**
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres. Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. «Grandir». Réal.: Réal Gagné.
10h15 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
Messe. Célébrant: l'abbé Yvon Leclerc. Fête de l'Ascension.
11h00 **RENCONTRES**
Invité: Placide Gaboury, jésuite, professeur de philosophie à l'Université Laurentienne, à Sudbury. Il vient de publier «Les Voies du possible», ouvrage traitant d'ésotérisme. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
11h30 **SONS ET BRIOCHES**
L'ensembre Camerata (Kathryn Root et Elyakim Taussig, pianistes; Suzanne Shulman, flûtiste; Adèle Armin, violoniste; Coenraad Bloemendal, violoncelliste; James Campbell, clarinettiste) dans «Le Carnaval des animaux» de Camille Saint-Saëns et «Kaléidoscope québecois» de William Mc Cauley. Annonceur: André Hébert. Réal.: Jacqueline Léveillée.
12h00 **LA SOIREE DU HOCKEY**
Les demi-finales:
Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Michel Quidoz et Gaston Laporte.

14h30 **LA SEMAINE VERTE**
Dossier: abattoirs et meuneries dans la production de porcs et volailles. Commentateur: Germain Lefebvre Réal.: Jean-Guy Landry. Chronique horticole: activités printanières chez les grainetiers et les pépiniéristes. Commentaires sur l'actualité agricole, avec Gustave Larocque. L'assemblée annuelle du Conseil canadien des pêcheries.
Animateur Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.
15h30 **D'HIER À DEMAIN**
«Un pays, une musique: du haut de l'Arabie». Documentaire réalisé par Robert Manthoulis sur la musique arabe du Yemen, interprétée par Al Harethi, Sheik el Rachati et les frères Kokabani.
16h30 **Le français d'aujourd'hui**
17h00 **5 D**
Informations religieuses. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Leclerc et Gilles Derome.
18h00 **POLITIQUE ATOUT**
Invité: le nouveau chef du Ralliement des Créditiste du Québec. Animateur: Jean Ducharme. Réal.: Jean-Maurice Laporte.
18h30 **TÉLÉJOURNAL**
19h00 **LA PETITE PATRIE**
Téléroman de Claude Jasmin. «Le Retour explosif de Roland». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Louise Laparé, Christiane Pasquier, Georges Groulx, Normand Canac-Marquis, Hubert Gagnon, Michel Forget et Jacques Thisdale. Réal.: Bruno Paradis.
19h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Le Mois dramatique francophone: le Prix Louis-Philippe-Kammans. A l'affiche: **Les Belles Manières,** oeuvre dramatique de la RTB, écrite et réalisée par Pierre Manuel, avec Yves Vasseur, Jacqueline Hamers, Christiane Renard, Léon Rucquoy, Léon Hecq, René Francis et Raymond Coumans. Yves voulait être éducateur. Il aimait trop son métier. On l'a renvoyé. Il revient chez ses parents. Il ne fait plus rien, sinon l'amour avec son amie Jacqueline. Un jour, elle lui apprend qu'elle est enceinte. Musique originale d'Etienne Gilbert.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.

23h00 CINE CLUB "Le carosse d'or", 1952, comédie allégorique réalisée par Jean Renoir avec Anna Magnani, Duncan Lamont, Edoardo Spadaro et Nadia Fiorelli, Dante... Dans un petit royaume imaginaire de l'Amérique du Sud une troupe de comédiens vient donner des représentations.

lundi

le 12 mai

9h40 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h45 **EN MOUVEMENT**
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». Y a-t-il un âge limite pour commencer à s'entraîner? Participation de Lise.
10h00 **LES CHIBOUKIS**
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Les Chiboukis motorisés».
10h15 **DU SOLEIL À 5 CENTS**
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. «C'est simple comme bingo».
10h30 **DÉPART**
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières. M. Pierre Vincent, chroniqueur de voyage, parle de la Colombie. Mlle Micheline Drouin, journaliste, raconte son expérience de vie dans les kibboutzim en Israël.
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**



Juliette propose, à l'humoriste Yvon Deschamps une recette de plum-pudding.
11h30 **MINOS 5**
La capture mouvementée d'une tortue appelée «Sa Majesté».
12h00 **CHER ONCLE BILL**
«Jacky s'amuse tellement».
12h30 **LES COQUELUCHES**
Avec Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Invité: André Bertrand. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Colette Devlin.
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Émission entièrement consacrée à une entrevue qu'accordait Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, à Paris. Interviewer: Aline Desjardins. Réal.: Lucille Paradis.
14h30 **CINÉMA**
Le Massacre des Sioux. Western réalisé par Sidney Salkow, avec Darren McGavin, Phil Carey et Joseph Cotten. Un convoi est attaqué par les Sioux. Le colonel refuse cependant de sévir contre les Indiens, déplorant les injustices dont ils sont victimes. Son attitude lui vaut une disgrâce momentanée. Cependant, pour s'assurer des avantages politiques, le colonel devient un ardent adversaire des Indiens (USA 65).
16h00 **BOBINO**
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.
16h30 **LES ÉGRÉGORES**



Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: **Herbert Ruff.** Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.
17h00 **DAKTARI**
«Tirez à vue».
18h00 **NANNY**
«Le Somnambule».
18h30 **ACTUALITÉS 24**

19h30 **Par 27**

20h00 **LES FORGES DE SAINT-MAURICE**



Téléroman de Guy Dufresne. Avec Danielle Roy, Elisabeth Chouvalidzé, Jacques Bilodeau, **Benoit Girard, Diane Arcand,** France Berger, Jacques Brouillet, Béatrice Picard et Hubert Noël. Réal.: Richard Martin.
20h30 **MONT-JOYE**
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Marc Legault, Andrée Boucher, Denise Pelletier, Françoise Le Maître-Auger, Jacques Thisdale, Françoise Faucher, Ian Ireland, Bondfield Marcoux, Hubert Gagnon et Jean-Louis Paris. Réal.: Guy Hoffmann.
21h00 **LE TRAVAIL À LA CHAÎNE**
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 **Brigade spéciale**

22h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Bernard Derome.
22h45 **NOUVELLES DU SPORT**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux.

24h00 **ELIZABETH R**
Film de John Hale. Avec Glenda Jackson. **5. L'Angleterre face à la Grande Armada.** L'exécution de Mary, reine d'Ecosse, a déclenché la colère de Philippe d'Espagne. Il ordonne la création de l'Invincible Armada, une flotte de 130 bateaux transportant près de 30,000 hommes, grâce à laquelle il espère rétablir le catholicisme et détrôner Elizabeth. La reine d'Angleterre place ses espoirs dans les négociations qui ont lieu aux Pays-Bas.

D'hier à demain
dimanche 11, 14 h 00

Musiques yéménites

Selon un spécialiste des musiques orientales, Paul Collaer, il n'est pas facile de délimiter la portée du terme «musique arabe» car on ne peut l'appliquer uniquement aux peuples arabes, ses principes ayant été repris par d'autres peuples, dont les Berbères, les Maures et les Iraniens à l'époque de l'expansion musulmane.

L'évolution de la musique arabe est étroitement liée à l'histoire de l'Islam et son authenticité est plus marquée dès qu'on se rapproche du centre de développement de l'Islam. Le Yémen fait partie de ces «noyaux» et, le dimanche 11 mai à 14 heures, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada pourront voir, à **D'hier à demain,** «Un pays, une musique: du haut de l'Arabie», documentaire réalisé par Robert Manthoulis sur la musique arabe du Yémen, avec des interprètes qui ont nom Al Harethi, Sheik el Rachati et les frères Kokabani.

Vues dans le cadre de la musique arabe, de préciser le musicologue Paul Collaer, les différences régionales sont plus accusées que ne le sont celles qui nous font distinguer l'art français de l'allemand, l'italien ou le russe dans le domaine de la musique européenne. En fait, le facteur musical arabe est moins important que le facteur régional sur lequel il a agi, et seuls le Hedjaz, le Yémen, la Palestine, l'Irak et une partie de l'Egypte sont véritablement «arabes» jusque dans leur art musical.



Franco-Bonnyville

Gilbert Proulx
Bonnyville - tél.: 826-3859

Nouvel exécutif au Club de Golf

A la réunion annuelle du club de golf, les personnes suivantes ont été élues pour former le nouvel exécutif de la saison de 1975: Président: Paul Vallée; Vice-président: Jesse Baik; Secrétaire-trésorière: Mme Kay Harper.

Par ailleurs, les nouveaux directeurs élus sont: Georges Turcotte, Randy Yavis, Simon Dallaire, Bob Kleinman, Pete Serbu et Mme Margaret Borders.

Les cartes de membre sont présentement en vente sous la direction de M. Randy Yavis qui est en charge du comité de membership. Les coûts de membership sont les suivants:



M. Paul Vallée

Hommes: $25.00
Femmes: $20.00
Couples: $40.00
Familles: $45.00
Etudiants: $10.00

Les frais de membership doivent être payés avant le 15 mai afin d'éviter un impôt quotidien de "Green Fees".

Plusieurs autres sujets ont été discutés au cours de cette réunion, en particulier le tournoi de golf de l'A.C.F.A. qui aura lieu le 8 juin prochain.

On peut se procurer ses cartes de membres auprès de MM Paul Vallée et Georges Turcotte, ainsi que Mme Kay Harper.



"C'est un de mes meilleurs "coups" de la journée...! "

Tournoi de "cribbage" à l'école Notre-Dame

Pendant le mois d'avril, les élèves de l'école élémentaire Notre-Dame ont été très actifs à participer à un tournoi de "cribbage". Cela faisait partie des activités intramurales pour l'année.

Soixante-dix élèves de la quatrième, cinquième et sixième années ainsi que dix-huit professeurs ont participé à cet intéressant et divertissant tournoi qui comprenait dix parties.

Nos félicitations aux gagnants suivants: 4ième année: Garry Lapointe et Clinton Nernicki: 1208 points; 5ième année: Mario Lajoie et Claudine Lajoie: 1199 points; 6ième année: Michael Verrier et Danny Marcotte: 1194 points; professeurs: Mme Marie Ouimet et Mme Susan Supruniuk: 1174 points.



(1ère rangée): Michael Verrier, Mario Lajoie et Clinton Bernicki; (2e rangée): Danny Marcotte, Claudine Lajoie et Garry Lapointe



Susan Supruniuk et Marie Ouimet

Une date à ne pas oublier

N'oubliez pas de réserver votre soirée de samedi le 10 mai pour venir au CABARET qui mettra en vedette Mlle Gabrielle Bugeaud, au "Black Sword" de Bonnyville.

Aucun billet ne sera vendu à la porte. Vous pouvez vous les procurer immédiatement auprès des membres du Conseil de l'A.C.F.A. ou encore en composant les numéros 826-5275 ou 826-3646.

Les breuvages et le goûter seront vendus à part, par le restaurant.

Pré-maternelle française

Tous ceux et celles qui auraient un enfant âgé de trois ans et demi à quatre ans et demi et qui seraient intéressés à l'inscrire à la pré-maternelle française pour le mois de septembre prochain, peuvent le faire immédiatement en signalant les numéros 826-2952 ou 826-3050.

Gagnants du concours diocésain de la vocation



(1ière rangée) - gauche à droite - Christine Laing, Simone Désilets; (2ième rangée) - David Sharun, Audrey Pelech



(1ière rangée - gauche à droite) Mary Ann Mah, Carrie Ann Lapointe, Paul Dumont (gagnant diocésain), Anik Champagne, Adrienne Vachon; (2ième rangée) Robert Bleau, Marcia Hébert, Robert Rondeau, Denis Liboiron, Jacqueline Fredette, Brenda Kissel; (3ième rangée) Vern John, Patrick Mullen, Serge Lajoie, Jaxqueline Dubeau, Marc Balla, Donald Lajoie; (4ième rangée) Daniel Sharun, Paul Cervinski, Alvina McGilvery, Darren Hunka, Nicole Brosseau, Gordon John; (5ième rangée) Clifford Gadwa, Claudine Lajoie, Yvonne Baril, Josie Laing, Nadine Champagne, Joanne Slusarski.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF DE L'ADMINISTRATION DES MARCHÉS

Ministère des Travaux publics
Postes à Toronto, Montréal, Ottawa, Halifax et Edmonton

Traitement: $21,059 à $23,891 — Numéro de concours: 5-A-A-004(69)

FONCTIONS:

Assurer un service de spécialiste en ce qui concerne toute activité relative à l'administration des marchés; diriger la mise en application des lignes de conduite du Ministère et l'élaboration des méthodes, lignes directrices et modes de communication hiérarchique ayant trait à toute activité régionale relative aux marchés; planifier et diriger le travail à accomplir au sein de la Section de l'administration des marchés.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Diplôme universitaire ou titres de compétence reconnus par des associations professionnelles dans le domaine du génie, de l'architecture, du commerce ou de l'administration des affaires, ainsi que de l'expérience dans une ou plusieurs branches comme la gestion de travaux de construction, l'administration immobilière, le génie, l'architecture ou les biens immobiliers. On exige une certaine connaissance du droit des obligations et des principes de comptabilité. Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est essentielle; pour d'autres la connaissance de l'anglais et du français est essentielle.*

CHEF, SECTION DE LA POLITIQUE DE TRANSPORT AÉRIEN

Bureau du Conseiller en politique de transport
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ottawa, Ontario

Traitement: $20,963 à $27,413 — Numéro de concours: 5-A-C-014(69)

La section de la politique de transport aérien est chargée de déterminer le rôle du transport aérien en relation avec l'expansion industrielle et commerciale du Canada, particulièrement le fret aérien, les voyages d'affaires, les rapports entre les accords de transports aériens et commerciaux et le soutien du trafic aérien à des fins industrielles et commerciales.

FONCTIONS:

Déterminer les politiques d'expansion du transport aérien bénéfiques à l'expansion et à la croissance des échanges extérieurs du Canada; évaluer le besoin d'innovation et de changement, élaborer et promouvoir les programmes sur la politique de transport aérien susceptible de contribuer à la réalisation des objectifs du Ministère; renseigner et conseiller le Ministre et les fonctionnaires de divers niveaux sur la politique de transport aérien. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle.*

N.B. Ce concours pourrait servir également à combler d'autres postes semblables.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: *

Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature aux postes bilingues. Ils doivent cependant, indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Faire parvenir le formulaire "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada AVANT LE 16 MAI 1975, à l'adresse suivante:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Veuillez mentionnez le numéro de concours approprié dans toute correspondance.

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Secrétariat d'Etat
Direction de la citoyenneté et du civisme
Différents endroits dans tout le pays

Traitement: $15,817 - $17,935

FONCTIONS: Appuyer et intensifier la participation des groupes et des chefs communautaires à la vie socio-culturelle de leur collectivité et de la nation en général afin de rehausser la qualité du civisme dans toutes les régions et pour tous les groupes canadiens.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en sciences sociales ou une expérience pratique équivalent; connaissance approfondie, compétences et expérience pratique dans les domaines du développement social et communautaire, de l'éducation des adultes et des activités particulières des associations bénévoles.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est essentielle; pour d'autres, la connaissance du français est essentielle; alors que pour d'autres la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les candidats unilingues peuvent aussi se présenter à ce concours. Ils doivent cependant, indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION:

Faire parvenir la formule "Demande d'emploi" (CFP 367-4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre, si vous le désirez, un curriculum vitae) AVANT LE 31 MAI 1975, à l'adresse suivante:

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
17e ETAGE - TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Numéro de référence à rappeler dans toute correspondance: 5-A-P-018(69). Veuillez noter toute réserve de mobilité.

Offres d'emploi

Le Comité Culturel et l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville sont à la recherche d'un(e)

Secrétaire-trésorier(e) francophone

à temps partiel

Une rémunération est offerte

Toute demande d'emploi doit être envoyée au:

Secrétariat,
A.C.F.A. régionale,
Bonnyville, Alberta

Professeur bilingue demandé

pour une classe de maternelle à Beaumont, dès septembre 1975. (Beaumont est situé à 13 milles au sud d'Edmonton)

S'adresser par lettre ou par téléphone à

Sylvia Beaudoin, Beaumont, Alta Tél.: 399-8503
July Bodnaruk, Beaumont, Alta Tél.: 399-8534

Professeurs demandés

pour l'école de Beaumont

aux niveaux élémentaire et primaire

Echelle de salaires en négociations

Téléphoner ou écrire à:

Laurent Beaudoin - 399-8663 (bureau)
399-8691 (rés.)
Ed Raitz (comté de Leduc) 986-2251 (bureau)

Institutrice bilingue demandée

pour l'école maternelle de Donnelly

Services seraient appréciés durant les mois de mai et juin

Faire application à l'école maternelle de Donnelly ou signalez le numéro 925-3865

On demande

Une directrice

pour la garderie de Falher

Qualifications:

- Pouvoir démontrer un développement personnel et professionnel favorisant un emploi dans le champ du développement de la petite enfance
- Pouvoir démontrer des talents en communications
- Connaissance du développement de la petite enfance
- Pouvoir utiliser ces connaissances au programme de développement
- Capacité de travailler avec les parents, les familles et autres ressources de la communauté
- Capacité d'observer et d'interpréter le développement du comportement de l'enfant
- Capacité d'imaginer du matériel didactique
- Capacité de venir en aide à des enfants requérant une assistance spéciale
- Compréhension de base de santé préventive et des principes de premiers soins.

Faites parvenir votre application avant le 9 mai 1975 à:

PREVENTIVE SOCIAL SERVICES,
M.D. of SMOKY RIVER NO. 130,
C.P. 210, FALHER, ALBERTA TOH 1M0

DEMANDÉ IMMEDIATEMENT

Agent de voyages

avec expérience.

S'adresser à: Happy Wanderers Travel Service Ltd., 10040 - 106e rue, Edmonton, Alberta Tél.: 424-9097 ou 429-0070

Sur l'histoire de Bonnyville

Nous parlons toujours de l'année 1908.

Adélard Bélanger choisit son homestead à un mille à l'est de celui de Philorome Ouellette, mais sur le côté nord du chemin qui va de l'ouest à l'est. Ce chemin deviendra un jour la grande route provinciale No 28. Adélard se met à l'oeuvre sans tarder et construit son "shack" en bois rond du pays. Puis, il travailla dur à mettre quelques arpents en culture. Sa famille grandit, et ses deux fils devinrent, comme lui, des homesteaders.

Jos. Bellemare s'établit sur le homestead voisin d'Adélard, immédiatement à l'ouest. Entre les deux, se trouvait la ligne qui marquait l'endroit d'un chemin futur vers la rivière Castor. Jos. eut un jour un moulin à scie qu'il établit pour un temps au bord du lac Jessie. Puis, à tous les automnes, pendant de nombreuses années, il partait avec son engin à vapeur et son moulin à battre, et allait faire la ronde des habitants, même à distance, pour battre les grains de leurs récoltes. Homme vif, alerte et courageux, il sut s'appliquer au travail sans relâche.

A six milles à l'est du site actuel de Bonnyville, Messieurs Durandobain et Osling ouvrent un magasin et bureau de poste. En empruntant des syllabes de l'un et de l'autre de leurs noms, ils forment le nom Durlingville qu'ils donnent au bureau de poste. Ce magasin fut vendu à Dubord et McLeod en 1910. Les habitants de ce coin de terre faisaient partie de la paroisse de Bonnyville.

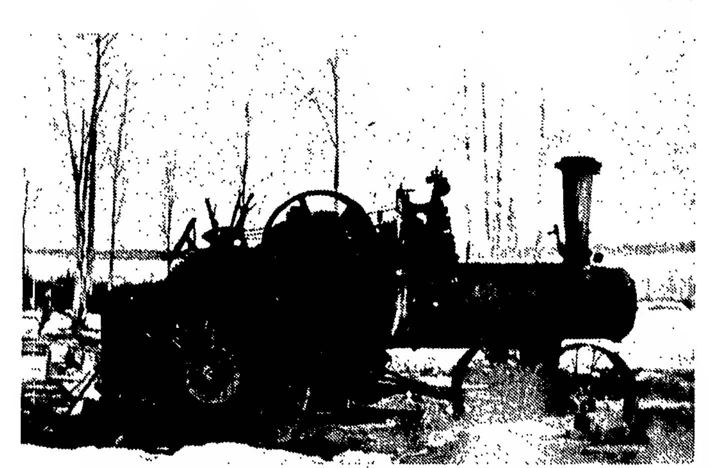


M. et Mme Jos Bellemare

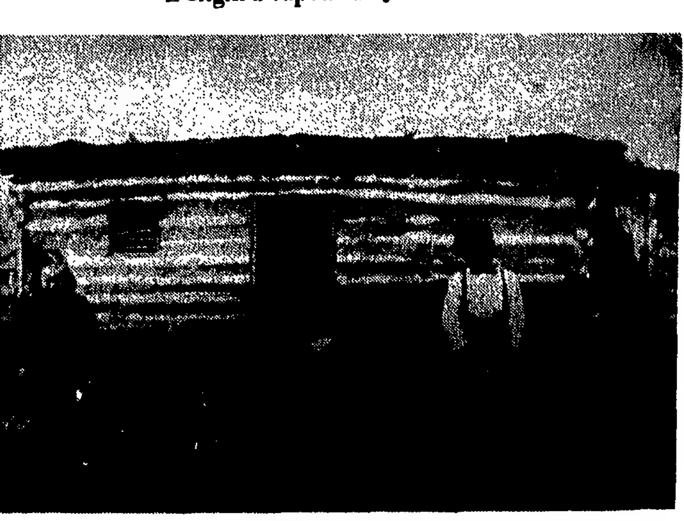


M. et Mme Adélard Bélanger

par Henri Bourgoin



L'engin à vapeur de Jos Bellemare





(Ci-dessus) - La deuxième maison des Bélanger.

(A gauche) - Première habitation de M. et Mme Adélard Bélanger. Devant la maison, les enfants, Blanche et Alphonse.



LE PRIX DU PETROLE ET DU GAZ NATUREL

par
Donald Macdonald
Ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources

Qui devrait fixer le prix du pétrole et du gaz naturel au Canada? Faut-il nous laisser dicter aveuglément notre conduite par l'OPEP? Devons-nous rajuster notre prix domestique en suivant l'exemple de ce cartel de pays producteurs de pétrole qui, en moins de 18 mois, a réussi à faire quadrupler le prix international du pétrole.

Devons-nous plutôt nous en remettre aux compagnies pétrolières pour fixer les prix? A moins que ce rôle ne revienne aux provinces productrices? Ou aux provinces consommatrices? Ou au gouvernement central?

La réponse est à mon avis simple et claire: cette décision doit être prise par l'ensemble des Canadiens. C'est également ce que pense le gouvernement fédéral.

Pour s'assurer que ce point de vue prévaudra, le gouvernement fédéral a donc entrepris de poser des gestes concrets. Nous continuerons d'abord les discussions entamées avec les provinces en vue d'en arriver à une entente sur le prix du pétrole et du gaz naturel. Nous nous entretiendrons avec les provinces productrices et les provinces consommatrices.

Malgré les divergences de vues profondes exprimées lors de la récente conférence des premiers ministres, nous n'avons pas abandonné l'espoir d'en arriver à un accord sur les prix.

Si les provinces ne peuvent s'entendre, Ottawa est cependant bien décidé à faire en sorte que tous les Canadiens, par l'intermédiaire de leur gouvernement fédéral et du bill C-32, aient leur mot à dire dans la fixation des prix du pétrole et du gaz naturel. Ce projet de loi fournit un cadre législatif solide à la politique de prix unique du pétrole mise en place l'an dernier par Ottawa et les provinces. Cette politique a permis au Canada de payer pour son pétrole un prix moyen inférieur à ceux de tous les autres pays industrialisés.

Le prix de base du pétrole brut en provenance de l'ouest canadien et destiné à la consommation locale, a été maintenu à $6.50 le baril. Les revenus provenant d'une taxe sur le pétrole exporté à l'étranger ont servi à éponger les coûts supplémentaires qu'auraient encourus les provinces de l'est consommatrices de pétrole importé. Le bill C-32 vient raffiner les mécanismes législatifs qui rendent possible cette taxe à l'exportation et ces paiements d'égalisation du prix.

Mais il y a plus. En cas d'impasse dans les discussions avec les provinces sur les prix futurs du pétrole et du gaz naturel, le bill C-32 donnera désormais au gouvernement fédéral le pouvoir de trancher la question.

Depuis plus d'un an nous tentons de faire adopter le bill C-32. Ce projet de loi a d'abord été déposé au cours de la dernière législature, mais les conservateurs ont fait obstacle à son adoption. Si bien qu'au moment où ils ont unis leurs efforts à ceux des néo-démocrates pour renverser le gouvernement, le bill n'était pas encore devenu loi. Nous avons redéposé notre projet de loi, mais à nouveau les conservateurs se sont ingéniés à retarder son adoption. On peut toutefois espérer qu'ils abandonneront bientôt leurs tactiques d'obstruction systématique.

Pourquoi? Parce qu'il semble maintenant évident qu'en l'absence d'une entente entre les provinces sur le prix futur du pétrole, l'Alberta et la Saskatchewan augmenteront unilatéralement ce prix sans que personne ne sache à quel niveau elles le fixeront. Les consommateurs des autres provinces sont inquiets. Ils désirent que le gouvernement fédéral soit habilité par le bill C-32 à garantir un niveau de prix raisonnable.

Si le bill C-32 n'est pas adopté, cette crise pourrait s'avérer encore plus grave que celle du pétrole. En Alberta, on a déjà mis en place un système d'arbitrage qui entrainera une augmentation des prix d'ici le mois de novembre. De quel ordre sera cette augmentation? Personne ne sait. Mais sans l'adoption du bill C-32, le gouvernement fédéral n'a aucun moyen pour assurer la protection du consommateur canadien contre une hausse de prix exagérée et trop brutale.

Les conservateurs affirment qu'ils préféreraient accorder au gouvernement le pouvoir d'empêcher la hausse excessive des prix du pétrole et du gaz naturel après que les discussions avec les provinces auront échoué. A mon avis, le Parlement doit adopter le bill C-32 dès maintenant, avec la promesse du Premier ministre qu'on ne proclamera et qu'on ne fera usage du pouvoir de fixer les prix, qu'au moment, et dans l'hypothèse, où tout espoir serait perdu d'en arriver à une entente entre les provinces.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Construction of Air Services Building and Tunnel, Part of the New Air Terminal Complex, Calgary International Airport, Calgary, Alberta" seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. le 2 juin, 1975.

L'édifice des services sera pourvu d'équipements et de systèmes électriques, d'une station d'écoute et de contrôle, et il devra aussi fournir le chauffage et l'eau glacée à l'aérogare, grâce au tunnel qui reliera les deux édifices. Il abritera aussi les compteurs pour le gaz naturel et le pouvoir électrique des autres édifices, et devra pouvoir servir de point de distribution du service téléphonique et d'autres services également, pour l'ensemble du complexe.

En provision de nouveaux besoins, l'édifice des services et les différents systèmes qu'il abritera est fait en fonction de développements futurs.

On peut se procurer les plans, les devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministère des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, Edifice Fédéral, 9820 - 107e rue Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $100.00 établi à l'ordre DU Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Vancouver, C.B.; Edmonton, Calgary, Alberta; Régina, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba et le Centre de construction Industrielle Lte., Burnaby, C.B.

ENDROIT DU DEPOT:

Les contracteurs de métier et de sous-métier spécifiés dans les documents de soumission - document "G" - soumettront leur documents de soumission par l'entremise du Calgary Bid Depository, situé à l'Association de construction de Calgary, 2540 - 5e avenue N.O., Calgary, Alberta. Les soumissions devront parvenir pas plus tard que 2h.00 p.m., le 29 mai, 1975.

Les documents de soumission envoyés au Calgary Bid Depository devront être faits en conformité avec Standard du Canadian Depository Principles and Procedures, pour les projets du gouvernement fédéral, comme précisé dans la seconde édition d'avril, 1970.

D.J. Dewar
Administrateur de la
région de l'Ouest.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA SOLLICITE DES PROPOSITIONS POUR
LA LOCATION DE BUREAU DE POSTE

Nous sollicitons des propositions pour un espace d'environ 14,000 pieds carrés d'espace utilisable devant servir de bureau pour le ministère des poste, dans la ville d'Edmonton, Alberta.

Les propositions doivent être adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, c.p. 488, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, T5J 2K1, et seront reçues jusqu'à 2h.00 p.m., (H.A.R.), le 23 mai, 1975. Vous pouvez vous procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $25.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL du CANADA par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: salle 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta. Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Les propositions devront être soumises avec un prix fixe per annum en accord avec le locataire (représenté par le Ministère des Travaux publics du Canada) qui sera responsable du prix de location seulement, avec une clause d'ajustement pour les taxes, les services et l'entretien.

Le bail sera de cinq (5) ans, avec option de renouvellement pour deux (2) autres termes d'un (1) an chacun.

La propriété qu'on offrira devra être située à l'intérieur de la région indiquée sur le plan esquissé accompagnant les documents de soumission qu'on peut obtenir du bureau du D.P.W. à Edmonton, Alberta.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à:

M. Don Young
Manager of Leasing
Department of Public Works, Canada
11th floor, One Thornton Court
Edmonton, Alberta
T5J 2K1 Tél.: (403) 425-7542

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Chef des Services financiers et
Administratifs - région de l'Ouest

PARCS CANADA

Les terrains de camping suivants dans les parc nationaux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique seront ouverts durant la fin de semaine de la fête de la reine Victoria.

PARC NATIONAL D'ELK ISLAND, ALBERTA

Sandy Beach.

PARC NATIONAL JASPER, ALBERTA

Wapiti, rivière Snaring, Miette, Wabasso, mont Kerkeslin, (Whistlers, du 16 au 20 mai seulement - rouvrira ensuite le 6 juin pour l'été).

PARC NATIONAL BANFF, ALBERTA

Court de roulottes du mont Tunnel, tentes-roulottes du mont Tunnel, Village I du mont Tunnel, canyon Johnston, camping collectif des prés Hillsdale, Two Jack Lakeside, (lacs Main et Waterfowl de Two Jack, du 15 au 20 mai seulement, selon les conditions atmosphériques - rouvriront plus tard), court de roulottes et terrain de camping du lac Louise (autant d'emplacements que possible).

PARC NATIONAL DES LACS WATERTON, ALBERTA

Mont Crandell et Townsite.

PARC NATIONAL KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Redstreak et pré McLeod.

PARC NATIONAL YOHO, COLOMBIE-BRITANNIQUE

Pic Chancellor.

Les autres terrains de camping populaires, les terrains de pique-nique et les installations pour visiteurs ouvriront lorsque la température le permettra.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date déterminée.

ENTREPRISE

"GRAVEL CRUSHING' SURFACING AND STOCKPILING, MILE 337 to 379 and MILE 891.8 to 913.3, DEMPSTER HIGHWAY, N.W.T."

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $250.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL du CANADA par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: salle 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1444 Rue Alberni, Vancouver, C.B.; 701 Edifice Financial, Régina, Saskatchewan; et "The Northern Building Officer, Inuvik, N.W.T. Les documents de soumissions peuvent être consultés aux bureaux du ministère des Travaux publics à Toronto, Ontario; Hay River, Yellowknife, Fort Smith, et Fort Simpson, T.N.O., ainsi qu'à l'"Alberta Road Builders Association", Edmonton, Alberta; "B.C. Road Builders Association", Vancouver, C.B.; et la "Roadbuilders & Heavy Construction Association", Winnipeg, Manitoba.

Date limite: le 29 mai 1975
Dépôt: $250.00

Directeur du projet: M. R.S. Thomson
D.P.W. Edmonton, Alberta
Tél.: (403) 425-7066

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach,
Chef des Services financiers
et administratifs - région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"HELICOPTER RENTAL FOR INUVIK-TUKTOYAKTUK HIGHWAY MILE 971-1060"

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: salle 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205-9e avenue, S.E., Calgary, Alberta; The Northern Building Officers à Hay River, Fort Simpson, Yellowknife, Inuvik, et Fort Smith, T.N.O. Les documents peuvent être consultés au bureau de poste à Norman Wells, Alberta.

Date limite: le 21 mai 1975

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach,
Chef des Services financiers
et administratifs - région de l'Ouest

Deuxième mois: les roses ont besoin d'attention particulière

par Wilfrid Perron

Pour le jardinier amateur le mois de mai c'est le Nouvel An, c'est le renouveau de la nature. La plupart des plantes ont bien supporté l'hiver, grâce aux soins que vous leur avez prodigués. Le paillage après la première gelée était l'une des choses les plus judicieuses à faire pour prévenir le boursouflement du sol durant le gel et le dégel. Mais cet objectif étant atteint, vous devez maintenant enlever le paillis de protection hivernale. Si le temps demeure incertain, il est sage de l'enlever délicatement autour des plantes, mais pas complètement, afin qu'il puisse être remis en place en cas de gelées soudaines.

Ceux qui cultivent des roses et visitent les pépinières à la recherche des espèces primées à la sélection All America Rose de 1975 pourraient bien être déçus. Ces nouvelles variétés sont généralement vendues d'avance. Cependant voyez les Oregold, une rose thé hybride jaune; Rose Parade, une floribunda rose corail, et Arizona, une grandiflora rose panaché. Si vous pouvez les procurer maintenant, passez votre commande de bonne heure afin de pouvoir les planter en automne.

Quand il s'agit de roses, il ne faut pas oublier la taille. Il n'y a pas de meilleure période que le printemps. Quelques nouveaux venus dans la culture des roses pensent que les rosiers doivent être taillés en automne, après la floraison. C'est une erreur. Des rosiers bien taillés produiront de belles fleurs et favoriseront la croissance des rameaux pendant plusieurs années. Bien que les variétés diffèrent entre elle, il est préférable de tailler les rosiers au printemps avant que les feuilles ne sortent. Quelques types de rosiers grimpants et rampants ont cependant intérêt à être taillés en septembre.

La première étape consiste à éliminer les rameaux faibles et le bois mort et à ne laisser que trois à cinq tiges. Les populaires roses thé hybrides peuvent être taillées jusqu'à six pouces du sol à condition de laisser trois bourgeons ou plus sur chaque tige. Les floribundas se traitent de la même façon mais avec moins de rigueur. Les vigoureux grandifloras en pleine croissance peuvent être taillés jusqu'à un pied du sol environ. Pour obtenir des buissons plus fournis avec plus de fleurs, les tiges ne doivent pas être trop raccourcies. Pour les fleurs d'exposition horticole les tiges doivent être taillées au maximum pour ne conserver qu'un ou deux courts rameaux.

Bien qu'il s'agisse de fleurs vivaces, elles ont besoin d'engrais et je trouve que des applications régulières de Vigoro Rose durant la saison de croissance donne aux plantes exactement la quantité de substances nutritives dont elles ont besoin.

Pulvérisation contre les coccidés

Si vous n'avez pas eu le temps d'appliquer une pulvérisation inerte vers la fin de l'hiver, il serait bon de vaporiser vos arbres et arbustes pour lutter contre les insectes. Cela est également valable pour les lilas. Tout d'abord vérifiez toutes les plantes pour savoir quels sont les divers types de coccidés qui les attaquent. Les coccidés en forme de coquille d'huître se groupent sur l'écorce d'une plante, attaquent souvent certains arbustes à fleurs, particulièrement le lilas. Les lécanies brun rougeâtre se trouvent généralement sous les brindilles sur les arbres et les arbustes comme les arbres de fruits à noyau, les pommiers Spy, les chênes, les frênes, les ifs et les cèdres blancs. Presque tous les arbres et arbustes ligneux sont sujets au pou de San José. Cet insecte plat, rond, d'une teinte brun cendré à noir, a environ la taille d'une tête d'épingle.

Utilisez une émulsion de Malathion à 50 pour cent suivant la recommandation du producteur. Elle doit être appliquée dès maintenant et peut l'être encore entre le 1er et le 15 juin pour lutter contre les coccidés et le pou de San José. Les lécanies peuvent être exterminées en pulvérisant les arbres et arbustes à fond entre le 10 et le 20 juillet.

Lutte contre les mauvaises herbes de la pelouse

Rien ne sied mieux à une maison qu'une belle pelouse. Nous concentrerons donc nos efforts sur le gazon, c'est-à-dire une bonne semence, un bon engrais, un bon arrosage et la maîtrise permanente des mauvaises herbes. Un gazon auquel on n'aura pas ménagé l'engrais produira une herbe drue, fournie et verte, si fournie en fait que les mauvaises herbes n'auront aucune chance d'y proliférer. Mais si vous commencez seulement à avoir la pelouse de vos rêves, vous désirez peut-être pouvoir vous fier à un produit spécial comme Weed and Feed qui contient du Vigoro Doré pour nourrir le gazon et combattre les mauvaises herbes. Son effet rapide et durable, combiné avec Ilex, combattra la plupart des mauvaises herbes de votre pelouse. Suivez bien les recommandations imprimées sur le sac.

La digitaire est une mauvaise herbe annuelle, non pas vivace comme on pourrait le penser mais quand elle porte semence à l'automne elle se resème d'elle-même. La solution à ce véritable problème, c'est l'antidigitaire préventif. Il tue la semence digitaire dès qu'elle commence à germer. Il faut faire une application au jugé au moment où les lilas commencent à fleurir.

Donc en résumé c'est le mois pour choisir votre matériel d'horticulture chez votre pépiniériste ou au centre horticole local. En effet, si les plantes que vous achetez ne poussent pas, vous pourrez toujours y retourner et demander des explications. Fertilisez la pelouse et appliquez de l'herbicide, faites des pulvérisations sur les arbres, les arbustes et les rosiers.

Si vous avez des questions spéciales à poser sur le jardinage, écrivez-moi au Centre d'Information Horticole, 165 University Ave., Toronto, Ontario M5H 3B8. Et n'oubliez pas de demander mon nouveau guide du jardin potager. Il vous suffit de joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

"EN TANT QUE FEMMES..."

Le Tiers-Monde a la parole

N.D.L.R. Nous continuons cette semaine une série d'entrevues qui ont été faites par Mmes Sharleen Bannon et Andrée Champagne avec des déléguées du monde en développement. Ces extraits sont tirés de la revue COOPERATION CANADA (Janvier/Février 75). Cette semaine: Le Ghana.

Mme Kate Abankwa, première secrétaire adjointe de la Direction des conférences internationales du ministère ghanéen des Affaires étrangères, a participé activement au Colloque international sur l'égalité de la femme, à Ottawa. Elle était accompagnée de Mme Hagar Ntosuoh, cadre supérieur du ministère du Travail du Ghana.

Q. Qu'espérez-vous comme Ghanéennes de l'Année internationale de la femme?

R. *(Mme Abankwa)* Nous aimerions que toutes les femmes découvrent la position qu'elles occupent dans la société, qu'elles apprennent si, oui ou non, elles sont intégrées à l'économie du pays. Au Ghana, il y a tant de femmes qui ne profitent pas vraiment des avantages qui découlent du développement! Aussi espérons-nous, au cours de cette année, pouvoir élargir leurs horizons et leur faire connaître les secteurs où leur travail peut être profitable à elles-mêmes autant qu'à la société. Nous accordons également une grande importance à l'éducation; nous voulons, en effet, que les femmes puissent réellement s'engager dans le processus du développement.

(Mme Ntosuoh) Dans les régions rurales, toutes les femmes s'occupent de travaux agricoles; mais elles ne sont probablement pas conscientes qu'elles contribuent énormément au bien matériel de leur communauté. Au cours de l'Année internationale de la femme, nous entendons leur faire véritablement prendre conscience qu'elles constituent un facteur de richesse économique.

Q. Le fait qu'elles ne connaissent pas suffisamment leurs droits et leurs possibilités constitue-t-il, croyez-vous, un obstacle de taille à l'amélioration de la situation des femmes au Ghana?

R. *(Mme Abankwa)* J'abonderais dans ce sens, parce que la plupart d'entre elles ne sont pas assez instruites pour être au courant de leurs droits; si elles l'étaient, je crois qu'elles s'efforceraient, dans toute la mesure du possible, d'user de ces droits, qu'elles voudraient s'engager dans toutes sortes d'activités.

(Mme Ntosuoh) Je suis entièrement d'accord. Dans les régions urbaines, les gens sont réellement conscients de ce qui se passe. Ainsi, les femmes qui alimentent les marchés urbains sont conscientes de leur puissance économique considérable, mais il n'en est pas de même dans les régions rurales. Nous voulons nous attaquer à cette situation au cours de l'Année internationale de la femme; nous voulons faire en sorte qu'elles s'engagent véritablement et qu'elles exigent plus que ce qu'elles ont reçu jusqu'à présent.

Q. Pourriez-vous nous expliquer les activités et les progrès de l'Assemblée des femmes du Ghana?

R. Nous avons eu récemment une réunion générale, qui constituait en fait la réunion annuelle, au cours de laquelle la secrétaire de l'Assemblée des femmes du Ghana a demandé aux participantes d'énoncer quels étaient, à leur avis, les obstacles à l'amélioration de la condition de la femme. Il en est ressorti, entre autres, une demande en faveur de la réforme de certaines lois traditionnelles. Nos lois prévoient, par exemple, deux modes de transmission de l'héritage. Toutes les femmes se sont prononcées sur cette question et des lettres ont été rédigées à l'intention du chef de l'État pour lui demander d'examiner la question et de voir à ce que justice soit faite à l'endroit de tous les secteurs de la population. Lors de cette rencontre, on a également soulevé certains points à l'égard des coutumes traditionnelles qui entravent l'évolution de la condition féminine. On a également demandé aux femmes dans tous les cas où, au cours de l'année, elles se rendent compte que des femmes sont victimes de discrimination, de formuler des plaintes et de les adresser au secrétariat du Conseil national des femmes ou du Comité sur le statut de la femme, ou encore à tout syndicat ou mouvement national susceptible de prendre véritablement la question en main.

Q. Comment décririez-vous le statut de la femme au Ghana?

R. Je dirais d'abord que la femme ghanéenne est entourée de respect parce que, en vertu de notre régime traditionnel, une femme a le droit de posséder des biens. Elle peut, au même titre que les hommes, posséder des immeubles ou tout autre bien, pourvu qu'ils soient enregistrés à son nom. Quant il s'agit de questions familiales, bien sûr, l'homme apparaît à la femme comme le chef de la famille. Nos lois permettent à une épouse d'amener son mari en cour lorsque celui-ci n'accomplit pas les devoirs qui lui incombent; en vertu de notre mode de vie traditionnel, lorsque l'on doit placer un chef à la tête d'un clan, c'est la reine mère qui le désigne. En ce sens, je dirais que la femme occupe une position de premier plan: chacun sait qu'elle a une place qui lui revient de droit dans la société.

Q. Mais s'agit-il là de droits garantis par la loi? Ces droits lui sont-ils explicitement reconnus par la loi ou se fondent-ils considérablement sur la tradition plutôt que sur la loi?

R. Je dois dire qu'ils s'appuient à la fois sur les deux. Selon le droit traditionnel, la femme est l'égale de l'homme: elle a le droit d'avoir une propriété et elle peut se lancer dans n'importe quelle entreprise financière. D'aussi loin que je me rappelle, la femme ghanéenne a toujours profité de cette autonomie. Nos lois, par ailleurs, ne font pas place à la discrimination.

Q. Croyez-vous que la femme africaine a beaucoup de choses en commun avec les femmes qui appartiennent à d'autres cultures? Ou croyez-vous que, pour résoudre les problèmes de la femme africaine et de la femme ghanéenne, elle doit puiser aux sources de sa propre culture?

R. Les femmes demeurent des femmes, où qu'elles soient. Nous sommes destinées physiquement à être mères et chacune d'entre nous se doit d'assurer un certain bien-être aux membres de sa famille. La femme africaine croit que, en raison du caractère particulier de certains de nos programmes, l'Afrique pourrait adapter à ses besoins propres les mesures qui ont été prises par les autres pays; c'est le cas, par exemple, du régime d'assurance sociale, qui pourrait être particulier à l'Afrique. Nous sommes en train d'élaborer notre politique sociale et nous avons peut-être encore certaines choses à apprendre des pays plus avancés dans ce domaine. Ainsi, dans certains pays, on a tout prévu pour l'amélioration de la condition de la femme. En Afrique, il faudra pour cela se baser essentiellement sur l'organisation familiale, qui peut être différente de celle des pays industrialisés.

Toutes les femmes semblent avoir certains problèmes en commun. La femme africaine, elle aussi, est physiquement procréatrice et préoccupée de l'obligation qu'elle peut avoir d'assurer le bonheur d'une famille, aux prises avec l'idée que la place d'une femme est au foyer et qu'elle doit rester à la maison pour prendre soin des enfants; elle se heurte, elle aussi, au fait que, même si elle travaille dans un bureau, même s'il existe des lois qui reconnaissent l'égalité de l'homme et de la femme, certaines attitudes demeurent. Au bureau, les hommes ont le sentiment qu'ils possèdent une supériorité, que certains genres de travaux s'adressent aux femmes et que d'autres conviennent aux hommes, et une femme doit lutter d'arrache-pied pour se faire reconnaître à sa juste valeur. J'imagine que la même situation se rencontre dans tous les pays; en tant que femme, même s'il existe des lois, vous devez démontrer aux hommes que vous pouvez faire le même travail qu'eux avant qu'ils vous acceptent véritablement.

Fédégramme

La Fédération des femmes Canadiennes-françaises offre ses sympathies à la famille Dentinger ainsi qu'à tous les francophones de la Rivière-la-Paix qui manqueront dans leur coeur et dans leur vie la présence de M. et Mme Dentinger.

* * *

Au delà de 30 femmes d'expression française de l'ouest ont participé avec leurs consoeurs de l'Ontario et du Québec au congrès annuel du 21 au 23 avril à Ottawa, le siège social de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises.

Le thème du 61ième congrès était "La famille et la Société". A l'occasion de l'Année Internationale de la Femme, nous en avons profité pour présenter un exposé sur le "Tribunal de la Femme".

Au cours de ces deux jours nous avons participé à des ateliers animés par des personnes très renseignées. Voici quelques thèmes: Famille et consommation, famille et logement, famille et garderies, famille et planification familiale, famille et foyer, état et politique familiale.

Mme Anna Arès, la déléguée de la Section Jean Patoine d'Edmonton et moi-même, Thérèse Tannas, présidente régionale de l'Alberta, étions les deux seules de l'Alberta. Nous estimons que cette rencontre fut une des plus enrichissantes, du point du vue d'études d'administration, de revalorisation et d'épanouissement. Nous espérons qu'à l'automne de 1975, nous pourrons organiser une journée d'étude, genre Rallye, avec des personnes-ressources, que nous offrirons à toutes les femmes d'expression française en Alberta.

Les heureuses gagnantes du "Bingo téléphone" pour le mois d'avril sont: Georgette Desjardins, Mme Pelletier, Florence Elliott, Valentine Dion, Thérèse Bourrassa, Mme Landreville, Mary Murray, Lucille Belzil, Maryline Smith, Mme Dolehoux, Mme Joyce Kohut.

Thérèse Tannas
(présidente régionale)

Les femmes plus sujettes à la pauvreté

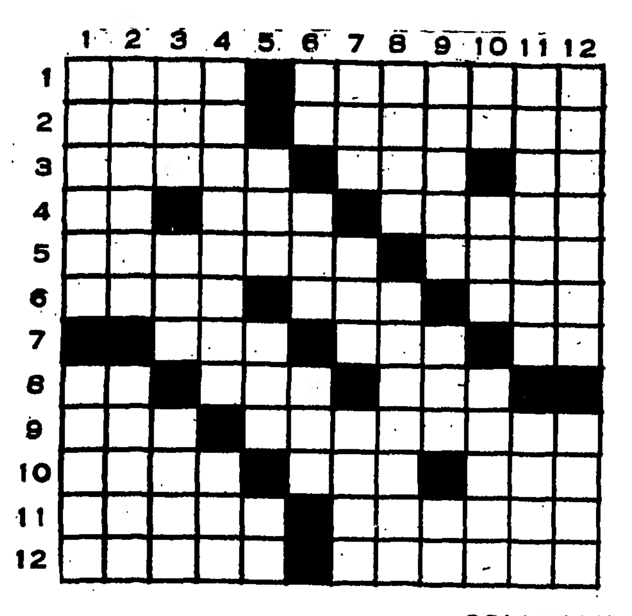
OTTAWA (PC) - Selon une étude publiée par le Conseil canadien de développement social, les femmes sont beaucoup plus sujettes à la pauvreté que les hommes.

Ainsi, en 1973, alors que les familles ayant un chef féminin représentaient 8.6 pour cent de toutes les familes canadiennes, elles constituaient 28.7 pour cent des familles à faible revenu, soit une incidence de pauvreté trois fois plus élevée que pour les autres familles canadiennes.

Selon les conclusions de l'étude intitulée "Canadian Fact Book on Poverty", dont la version française "Données de base sur la pauvreté", n'est pas encore disponible, le chef de famille de sexe féminin aurait 40.1 pour cent de "chances" d'être pauvre, comparativement à 9.3 pour cent pour les hommes.

Le conseil indique par ailleurs qu'environ deux-tiers des Canadiens sans conjoint dont le revenu est faible sont des femmes et que plus des deux-tiers des femmes âgées de moins de 25 ans ont un revenu inférieur à $5,000.

MOTS CROISÉS



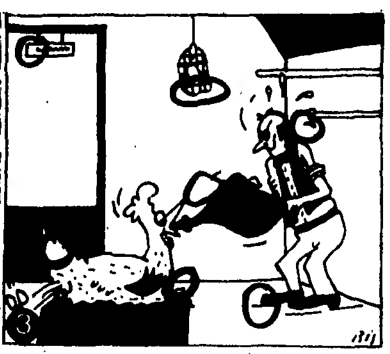
HORIZONTALEMENT

1—Edith ..., chanteuse française — Reçoit chez soi.
2—Père de l'aviation — Propre à l'âne.
3—Existeras — Récipient — Dialecte.
4—A elle — Prénom — Qui a la peau noire.
5—Conféré par élection — Crié, en parlant du lion.
6—V. du Nevada — Il — Monnaie du Japon.
7—Vent — Colère — Stokes.
8—Toujours vert — Poche — Mènera.
9—Abrév. d'argot (inv.) — ...Chopin.
10—Liquide blanc — Attaché — Fille d'Harmonia.
11—Génie des eaux — Mettent bas, en parlant des vaches.
12—Maladie du nez — Prise à part.

VERTICALEMENT

1—S'abstenir d'annoncer, aux cartes — Hutte de neige.
2—Parfaite — ... Liszt.
3—Préf.: air — Ecole nationale d'administration — Assistance.
4—... Mauriac — Laurier-tin.
5—Stupide — Armée de l'air anglaise — De bonne famille
6—Hectare — Millet — Pas cuit.
7—Point cardinal — S'éloigné — Avec émulation.
8—De façon convenable — Qui contiennent de l'iridium.
9—Faire une entaille — Epoque — Saint normand.
10—S'esclaffé — ... de Maupassant — Génie aérien.
11—...Pompidou — En naissant.
12—Entoure — Apprécié.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE



SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

HORIZONTALEMENT: 1. LOCOTRACTEUR; 2. IRONIE - BORNE; 3. TAN - USES; 4. TINTAMARRE; 5. ESAU - AS - ME; 6. ROITELET - AIR; 7. ANTECEDENCE; 8. RUA - ENSILE; 9. ERRANT - ELU; 10. RO - STE - OREE; 11. ERG - ERE - LIES; 12. RESERVEES.

VERTICALEMENT: 1. LITTERATURES; 2. ORAISON - OR; 3. CONNAITRE - GR; 4. ON - TUTEURS; 5. TIRA - ECARTES; 6. RE - MILE - AERE; 7. LA - EDEN - ER; 8. CB - RATENT; 9. TOURS - NS - OLE; 10. ERSE - ACIERIE; 11. UNE - MIELLEES; 12. RESTER - EUES.

Jeu-concours pour enfants

En copiant son dessin, l'artiste a fait plusieurs erreurs. Peux-tu en trouver quatre? Fais-nous parvenir tes réponses avant le 21 MAI à: CONCOURS DU FRANCO, 10020 - 109e rue, Edmonton, T5J 1M4. Cinq gagnants seront choisis au hasard et recevront un livre.

NOM.. ADRESSE ....

AGE ....





Cartes d'affaires

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

CHAPITRE IV

Une communauté au sein d'une communauté (1905-14)

La vie sociale, économique et religieuse

Edmonton a été incorporée comme ville le 7 novembre 1904. L'année suivante, le 1er septembre, elle devenait la capitale de l'Alberta qui venait d'être inaugurée comme province. Ce fut le point de départ d'une des périodes de croissance et de développement les plus actives de la nouvelle ville. Entre le **Recensement de la ville d'Edmonton** de 1904 et celui de 1914, la population avait passé de 8,350 à 72,516 âmes. (1) Par ailleurs la ville avait connu un développement fantastique tant dans l'étendue de sa superficie, par l'amalgamation d'Edmonton et de Strathcona en 1912, que par l'expansion de son commerce et de son industrie. Durant cette même période, la communauté canadienne-française, grâce à une colonisation organisée qui se poursuivit et aussi à son accroissement naturel, passa de 500 personnes environ en 1904 à 3,500 en 1914 (2). Même si le pourcentage total des Canadiens-français diminua en regard de la population totale, en raison de l'affluence massive d'immigrants étrangers, on peut affirmer sans hésiter que c'est à cette époque qu'ils furent le plus actifs dans la vie de la ville. Leur présence se faisait sentir fortement dans toutes les sphères de la vie de la communauté (domaine social, religieux, économique, scolaire et politique), tout autant que durant la période antécédente alors qu'ils formaient une plus forte proportion de la population. En même temps, la structure sociale de la communauté devint beaucoup plus clairement définie. En effet, en raison de leur proportion qui diminuait, il devint de plus en plus évident qu'une élite était nécessaire pour représenter les intérêts de la communauté et pour guider cette dernière dans la bataille du maintien de leurs droits.

Durant les décades précédentes, la communauté française avait commencé à former une unité sociale d'une structure serrée. Entre 1905 et 1914, cette communauté se développa dans le même sens. A preuve, les activités sociales plus nombreuses qui se tinrent au sein de la communauté, le grand nombre de mariages entre les membres de la communauté la division de deux paroisses catholiques romaines en fonction de l'origine ethnique, et surtout par la création de nombreuses organisations francophones.

Tout d'abord, la rencontre sociale préférée de la communauté francophone, **la soirée**, attint son apogée durant ces années, grâce à nombre d'individus importants, à des groupes d'églises, ou à d'autres organisations qui tâchaient de se surpasser les unes les autres en offrant ces rencontres du soir aussi amusantes qu'informatives. Ordinairement la **soirée** prenait la forme d'une partie de cartes qui était suivie d'une présentation musicale et qui se terminait par des rafraîchissements. Mais souvent, la soirée comprenait en outre une conférence et une discussion sur un sujet d'intérêt. D'autres rencontres sociales étaient organisées soit pour célébrer des anniversaires d'importants personnages, tel par exemple l'anniversaire de diamant de l'ordination du Père Lacombe, en septembre 1909, ou encore pour souligner la visite d'une personnalité francophone bien connue comme ce fut le cas au mois d'août 1910 alors qu'on avait organisé une réception à St-Albert en l'honneur du Premier Ministre Wilfrid Laurier (3) Mais l'événement social de l'année continua à être la célébration de la St-Jean-Baptiste qui réunissait ordinairement les membres de la communauté canadienne-française d'Edmonton et ceux des communautés du nord de la ville à prédominance française. La coutume voulait, durant ces années-là, que ces célébrations aient lieu dans un endroit différent chaque année. Et on y venait toujours en grand nombre. La célébration qui eut lieu à Morinville, en 1907, par exemple, attira 1,500 participants (4).

Si les **soirées** et les autres rencontres sociales ont largement contribué à créer ce sentiment de communauté parmi les Canadiens-français d'Edmonton, il n'en reste pas moins que ce sont les nombreux mariages entre Français qui ont contribué plus que tout autre facteur à créer des liens durables au sein de la communauté. Prenons par exemple le cas de trois des familles les plus influentes de la communauté qui étaient reliées par des mariages, soit les Gariépy, les Lessard et les Déchène.

---

(1) CENSUS' OF THE CITY OF EDMONTON 1904 and 1914 cité dans MacGregor, p. 313.

(2) Estimé de l'auteur à partir de CENSUS OF CANADA, 1901, CENSUS OF THE PRAIRIE PROVINCES, 1916, ainsi que différents articles de journaux et d'entrevues.

(3) LE COURRIER DE L'OUEST, 9 sept. 1909 et 11 août 1910.

(4) IBID., 27 juin 1907.

Ça vaut-y la peine?

Il y a quelques mois déjà, un communiqué du comité de recrutement proclamait: "L'AVENIR DE LA SOCIETE EST EN JEU! ". Ceux qui ont pris la peine de lire ce communiqué se sont aperçus que l'on voulait par là recruter de nouveaux actionnaires afin de renouveler le sang de notre Société. Depuis ce temps, plusieurs nouveaux se sont joints à nous et l'avenir semble momentanément sauvé; mais CA VAUT-Y LA PEINE de se joindre à nous? - Bien sûr! ça ne coûte que cinq (5) piastres et c'est une des meilleures aubaines en ville.

... Pour un "petit cinq", vous avez droit à votre petit coin de campagne pour une somme supplémentaire ridicule...

... Pour un "petit cinq", vous pouvez avoir le plus beau barbecue de votre vie, à un prix qui ne paie même pas les "bines"...

... Pour un "petit cinq", plus des sommes ridiculement basses, vous pouvez danser, chanter, boire, lire, manger en français, avec d'autres Canadiens, d'autres francophones...

Alors quel fou ne donnerait pas son "petit cinq"? Car , à ce prix, c'est une aubaine comme seul le défunt Roi des Bas Prix pouvait en offrir. On est prêt à se défaire d'un "petit cinq", mais en retour on s'attend bien à recevoir la terre, la lune, et les étoiles itou.

Eh oui! on veut TOUT pour CINQ PIASTRES: on veut les films les plus récents, des banquets à deux (2) piastres du couple, de la boisson à trente (30) sous du verre, des directeurs qui travaillent 40 heures par semaine sans être remerciés, sans être payés, mais non sans être critiqués... On veut tout recevoir, mais on ne veut rien donner. Que c'est difficile de donner: donner un peu de son temps, donner un peu de son talent... Si la cause n'en vaut pas la peine, pourquoi se battre? Pourquoi se faire emmerder par des gens qui n'ont rien mieux à faire que de critiquer?

Il y a ici, à Calgary, des gens qui depuis des années travaillent à sauvegarder une tradition qui leur est chère; ces gens-là sont peut-être aujourd'hui dépassés par les événements; néanmoins ils travaillent encore. Toutes les semaines, ils donnent de leur temps parce qu'ils croient encore en quelque chose. Ils sont un peu conservateurs, je l'admets, mais c'est difficile de tout changer, de tout bouleverser lorsqu'on a travaillé si fort pour obtenir une certaine sécurité, un certain respect. Il y en a d'autres qui nous arrivent de l'"Orient" un peu comme des cheveux sur la soupe: ils veulent tout bouleverser car dans l'Est les choses marchent plus rondement; là-bas, si une chose ne fait pas l'affaire, on s'en débarasse. Ils sont remplis de bonnes intentions mais dès qu'on leur demande de faire valoir leurs innombrables talents, ils se désistent car ils ont de meilleures choses à faire. La critique est tellement facile à ceux qui ne font rien.

Oui, l'avenir de la Société est en jeu; financièrement, ça va à peu près, l'affaire; mais spirituellement, c'est mourant... à moins d'un revirement total qui, j'ai bien peur, ne se produira pas: nous sommes trop satisfaits de notre sort. Alors pourquoi travailler à l'améliorer? Statistiquement, notre Société connaît un essor non négligeable: chaque mois, de nouveaux actionnaires se joignent à nous. La quantité est là, mais la qualité...? Que valent des centaines d'actionnaires si un petit nombre d'entre eux seulement sont prêts à se donner? On dit que le bénévolat est chose du passé, qu'aujourd'hui on ne travaille plus pour des "peanuts", ça c'est pour les chimpanzés! Nous, on est tellement plus fins que ça! Pourquoi se saigner? Pourquoi se déranger?

CA VAUT-Y LA PEINE? Certains vous diront encore "oui", mais la majorité restera silencieuse.

CA VAUT-Y LA PEINE de prendre quelques heures pour avertir ses amis du désastre qui menace au loin?

CA VAUT-Y LA PEINE de continuer aveuglément sachant que très peu prendront le temps de lire ces quelques lignes?

Je ne sais pas, je ne sais plus... Il est tellement malaisé de s'interroger sachant que les réponses troubleront peut-être notre quiétude. Quelques-uns, je l'espère, se réveilleront et reconnaîtront leur inertie, leur complaisance; ceux-là auront peut-être le courage de secouer leur torpeur et de s'offrir à la cause. MAIS AVIS A CES BRAVES: ce n'est pas tout de vouloir servir, il faut aussi être prêt à accepter la critique des paresseux, l'injure de ses compatriotes. Et, lorsque tout aura été pesé, soupesé, ceux-là seront peut-être les premiers à se demander si CA VAUT VRAIMENT LA PEINE.

Michel Cloutier
Président

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par le service de la Sécurité familiale

JEUDI, le 8 mai

Camille BOUCHER, High Level
Paul E. CLOUTIER, Legal
Donald GERVAIS, Mackenzie, C.B.
Marcel GOUDREAU, Beaumont
Victor RIOPEL, Picardville

VENDREDI, le 9 mai

Maurice CHAUVET, Legal
Jean-Charles FORTIN, Fort Sask.
Karl JOHANSSON, Beaumont
Mme Jeanne MERCIER, Guy
M. l'abbé Rosaire MORIN, Montréal
Soeur Ellen O'NEILL, s.c.e., Trochu
Gérard PEDNEAULT, Falher
Germain T. SASSEVILLE, Edmonton
Grégoire SIMMONS, Edmonton
Soeur Marie Alphonse, f.j., Edmonton

SAMEDI, le 10 mai

Jean-Paul CAMPEAU, Fort Kent
Mme Emilienne CLOUTIER, McLennan
Mme Rose DALLAIRE, Mallaig
Marcel H. DOUCET, St-Albert
Emilien DUPUIS, Edmonton
Cyril GICQUEL, Nanaimo, C.B.
Roger LAMBERT, Guy
Robert LAVOIE, St-Isidore
Jean-François LE BIHAN, France
Armand POMERLEAU, St-Paul
M. l'abbé Jean-Claude ROUSSEAU, Brésil
Richard P. TARDIF, Falher

DIMANCHE, le 11 mai

Mme Marie-Annette BENOIT, Girouxville
Gérard CLAVEAU, Jean Coté
Emile DERY, Bonnyville
Mme Louisette GAUCHER, Bonnyville
Raymond LAFLAMME, Falher
Thomas LAMONTAGNE, St-Edouard
Jean-Pierre LETOURNEAU, Legal
Yves LEVASSEUR, Fort Kent
Richard MAGNAN, Beaumont
Soeur Marie Rose-Hélène, f.j., Edmonton
Marcel ST-ONGE, Legal

LUNDI, le 12 mai

Clément AUBIN, Falher
Soeur Léonie BOISSONNAULT, f.j., Edmonton
Soeur Clémence BROUILLETTE, a.s.v., Bonnyville
Gilbert LEMIRE, Worsley
George SIMARD, Jean COTE
Mme Adèle Dallaire, Fort McMurray

MARDI, le 13 mai

Mme Suzanne BRUNEAU, Falher
Lucien G. FORTIER, Nampa
Lucien GAMACHE, Duncan, C.B.
Victor GUINDON, Edmonton
RONALD V. LAFRANCE, Edmonton
Gilbert MACKELL, Girouxville
Clarence RICHARD, St-Paul
Mme Corinne SULLIVAN, St-Albert

MERCREDI, le 14 mai

Soeur Denise BERTRAND, a.s.v., St-Paul
Mlle Diane BERUBE, Beaumont
Denis CHARTRAND, Mallaig
Mlle Suzanne R. GAGNON, Bonnyville
Didier GAMACHE, St-Paul
Mlle Gertrude LAVOIE, Edmonton
Jean-H. MARTIN, Therien

JEUDI, le 15 mai

Mlle Marie-Jeanne BARIL, Edmonton
Marcel BLAIS, Edmonton
Soeur Irène MAGNAN, f.j., Edmonton
Mme Claire McNEILL, Edmonton
Raymond SYLVESTRE, St-Jean, P.Q.